



# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RÉALITÉS AUTOCHTONES DANS LES LAURENTIDES ET AU QUÉBEC

PORTRAIT, ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Rédigé par Annie O'Bomsawin-Bégin

Pour le Pôle à l'enseignement  
supérieur des Laurentides (PESLAU)

Juillet 2022





COLLÈGE  
**LIONEL  
GRIGULX**

  
**cegep**  
de Saint-Jérôme | SAINT-JÉRÔME  
MONT-TREMBLANT  
MONT-LAURIER

**UQAT**  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**UQO**  
UNIVERSITÉ  
DU QUÉBEC  
EN OUTAOUAIS

## REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier Michèle Martin pour sa relecture du présent rapport, ses réflexions, ses constats et ses précieux conseils. L'idée du *développement de la présence autochtone* comme étant l'objectif principal que devraient tenter de viser les institutions l'enseignement supérieur nous vient d'elle. Nous tenons aussi à souligner que c'est elle qui a identifié et formulé le problème de fonder les pratiques en matière d'autochtonie uniquement sur la vulnérabilité et la fragilité des Autochtones. Ces deux sujets sont abordés dès l'introduction. Kchi wliwni !

# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	3
Liste des tableaux et des figures.....	6
Liste des sigles et des acronymes.....	7

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
--------------------------	----------

## 1

### **PORTRAIT DE LA POPULATION AUTOCHTONE DES LAURENTIDES 13**

<b>1.1</b> Kanesatake.....	16
<b>1.2</b> Kitigan Zibi.....	16
<b>1.3</b> Centre d'amitié de Maniwaki.....	16
<b>1.4</b> Données de Statistiques Canada.....	17
<b>1.5</b> Diversité de la population autochtone dans les Laurentides.....	19
<b>1.6</b> Niveau d'éducation des Autochtones du Québec.....	20
<b>1.7</b> Conclusion.....	21

## 2

### **PRATIQUES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES LAURENTIDES EN MATIÈRE D'AUTOCHTONIE 22**

<b>2.1</b> Rapports du BCI.....	23
2.1.1 Portrait sommaire des pratiques de l'UQO.....	24
2.1.2 Portrait sommaire des pratiques de l'UQAT.....	25
<b>2.2</b> Questionnaire PESLAU.....	29
2.2.1 Effectif étudiant par institution.....	29
2.2.2 Plan institutionnel d'autochtonisation.....	31
2.2.3 Pratiques de sécurisation culturelle.....	32
2.2.4 Travail de collaboration avec les communautés.....	33
2.2.5 Enseignement à distance et impact sur les étudiants autochtones.....	34
2.2.6 Mesures d'accompagnement aux étudiants autochtones en situation de handicap (EESH).....	34
2.2.7 Liens interinstitutionnels en matière de recrutement, persévérance scolaire et mutualisation des ressources.....	35
<b>2.3</b> Conclusion.....	36

### 3

## ENJEUX PRINCIPAUX, PISTES DE SOLUTION ET PRATIQUES INSPIRANTES AU QUÉBEC

38

<b>3.1</b> Source 1   Favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des étudiants autochtones au postsecondaire.....	39
<b>3.2</b> Source 2   Persévérance et réussite scolaires des étudiants autochtones au collégial.....	42
<b>3.3</b> Source 3   L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples.....	45
<b>3.4</b> Source 4   Forum national sur la réconciliation : s'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples.....	47
<b>3.5</b> Conclusion.....	61

### 4

## RECOMMANDATIONS DES COMMISSIONS ET ENQUÊTES CANADIENNES ET QUÉBÉCOISES ADRESSÉES AU MILIEU DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

62

<b>4.1</b> Vers l'autodétermination des Autochtones dans l'éducation.....	63
<b>4.2</b> La compétence 15.....	64
<b>4.3</b> Plan d'action de l'APNQL sur le racisme et la discrimination.....	65
<b>4.4</b> Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics.....	68
<b>4.5</b> Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.....	69
<b>4.6</b> Commission de vérité et réconciliation du Canada.....	70
<b>4.7</b> Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones.....	71
<b>4.8</b> Commission royale sur les Peuples autochtones du Canada.....	72

<b>CONCLUSION</b> .....	74
-------------------------	----

<b>RÉFÉRENCES</b> .....	74
-------------------------	----

<b>Annexe 1</b> .....	80
-----------------------	----

# LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

<b>Tableau 1 :</b>	Nombre d'étudiants autochtones par établissement.....	<b>30</b>
<b>Tableau 2 :</b>	Plan institutionnel d'autochtonisation.....	<b>31</b>
<b>Tableau 3 :</b>	Pratiques de sécurisation culturelle.....	<b>32</b>
<b>Tableau 4 :</b>	Travail de collaboration avec les communautés.....	<b>33</b>
<b>Tableau 5 :</b>	Enseignement à distance et son impact sur les étudiants autochtones.....	<b>34</b>
<b>Tableau 6 :</b>	Mesures d'accompagnement aux étudiants autochtones en situation de handicap.....	<b>34</b>
<b>Tableau 7 :</b>	Liens interinstitutionnels cégep-université.....	<b>35</b>
<b>Figure 1 :</b>	Précisions sur le vocabulaire.....	<b>17</b>
<b>Figure 2 :</b>	Pourcentage de la population autochtone, comparaison Laurentides-Québec.....	<b>19</b>
<b>Figure 3 :</b>	Langues maternelles autochtones dans les Laurentides....	<b>20</b>
<b>Figure 4 :</b>	Plus haut certificat, diplôme ou grade en pourcentage selon l'identité autochtone au Québec.....	<b>20</b>

# LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

<b>AIAC :</b>	Accueil et intégration des Autochtones au collégial
<b>APNQL :</b>	Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
<b>BCI :</b>	Bureau de coopération interuniversitaire
<b>CAPRES :</b>	Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur
<b>CDFM :</b>	Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat
<b>CEPN :</b>	Conseil en Éducation des Premières Nations
<b>CICADA :</b>	Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs
<b>CIÉRA :</b>	Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones
<b>CLG :</b>	Collège Lionel-Groulx
<b>CPE :</b>	Centre de la petite enfance
<b>CSTJ :</b>	Cégep de Saint-Jérôme
<b>CVR :</b>	Commission de vérité et réconciliation
<b>EDI :</b>	Équité, diversité, inclusion
<b>ENFFADA :</b>	Enquête nationale sur les filles et les femmes autochtones disparues ou assassinées
<b>PESLAU :</b>	Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides
<b>RCAAQ :</b>	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
<b>SAE :</b>	Services aux étudiants
<b>UdeM :</b>	Université de Montréal
<b>ULaval :</b>	Université Laval
<b>UQAM :</b>	Université du Québec à Montréal
<b>UQAT :</b>	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
<b>UQO :</b>	Université du Québec en Outaouais
<b>UVIC :</b>	Université Victoria

# INTRODUCTION

## Pourquoi développer des pratiques relatives aux Autochtones dans les établissements d'éducation supérieure ?

Pendant plus d'un siècle, on a interdit aux peuples autochtones du Canada de transmettre à leurs enfants les savoirs qu'ils estimaient essentiels pour mener une bonne vie. Par l'imposition de l'éducation européenne, on a tenté de faire disparaître ces savoirs jugés primitifs, en opposition à la civilisation et au progrès humain. Partout au pays, les pensionnats autochtones ont officiellement été utilisés pour « tuer l'indien au cœur de l'enfant ». Ainsi, l'éducation a bel et bien servi d'instrument d'assimilation et d'intégration des Autochtones à la société dominante colonisatrice.

De plus, en ce qui concerne les études postsecondaires, la Loi sur les Indiens était claire, tout « Indien » ayant un diplôme était automatiquement « émancipé » de son statut parce qu'il était dorénavant « civilisé » par son éducation. Puisqu'être « Indien » au sens de la loi signifie être la pupille de l'État, au Canada, on ne pouvait à la fois être « Indien » et posséder un diplôme postsecondaire. Ainsi, pendant plusieurs générations, les communautés ont été découragées de poursuivre des études supérieures parce que leurs membres devaient choisir entre l'éducation et leur identité.

Si l'on reconnaît aujourd'hui que ces politiques d'assimilation ont causé un véritable génocide culturel (CRV, 2015), un important travail de fond reste à opérer pour faire une place aux Autochtones dans les écoles et la société en général. On sait que beaucoup de communautés craignent encore, à juste titre, d'envoyer leurs membres étudier dans les établissements postsecondaires puisque ce sont encore des lieux où l'on occulte les savoirs et les référents autochtones. Si l'on y tient beaucoup moins de discours caricaturaux, rabaissants, discriminatoires ou racistes à l'égard des Autochtones, de leurs cultures et de leurs savoirs, dans la majorité des établissements, on n'en fait cependant pas encore la valorisation, et ce, surtout parce que le personnel ne possède pas les connaissances nécessaires pour le faire.

Les Autochtones connaissent aujourd'hui encore plusieurs défis de taille pour améliorer leurs conditions de vie. Puisqu'ils ont été presque entièrement dépossédés de leur territoire, traditions, mode de vie, mode de gouvernance et mode de subsistance, la guérison ne peut qu'être longue et les difficultés pour y parvenir sont nombreuses. Les effets des politiques d'assimilation se font encore bien sentir et nuisent notamment à l'obtention des ressources, de la confiance et de la fierté nécessaires pour entamer des études supérieures.

## Les objectifs principaux des pratiques relatives aux Autochtones

Face à ces injustices et à ces manquements, les multiples rapports de commissions canadiennes et québécoises (CRPA, 1996 ; CVR, 2015 ; ENFFADA, 2019 ; CERP, 2019 ; APNQL, 2020) sont unanimes : les établissements d'enseignement ont un rôle majeur à jouer dans cet objectif de réparation et de réconciliation qu'il incombe à l'ensemble de la société d'atteindre.

Les écoles ont la responsabilité de faire une place aux Autochtones en adoptant des pratiques qui visent :

1. L'accessibilité aux études, l'accueil et le soutien respectueux et culturellement pertinent des étudiants autochtones.
2. À faire connaître les réalités et valoriser les savoirs autochtones auprès de l'ensemble des communautés collégiales et universitaires.

Les étudiants du postsecondaire étant les leaders de demain, il est d'autant plus important de leur faire connaître les réalités autochtones pour que, dans l'avenir, ces dernières cessent d'être invisibilisées ou reléguées à un passé précolonial révolu. Sans ce double travail qu'implique de faire une place aux Autochtones, on ne peut réalistement espérer opérer le changement nécessaire pour mieux vivre ensemble.

## Les défis des cégeps et des universités

Puisque les institutions postsecondaires n'ont pas été pensées ni pour accueillir les Autochtones ni pour faire connaître leurs réalités et leurs savoirs, souvent, sans même en avoir conscience, ces établissements continuent à prendre part à l'invisibilisation et l'exclusion des Autochtones et de leurs savoirs par leurs pratiques de recrutement de personnel, d'admission des étudiants, d'offre de programmes et de cours, ou leurs pratiques de gouvernance.

Dans ce contexte, si de plus en plus d'institutions sont d'avis qu'elles doivent faire leur part pour culturellement sécuriser leurs services, plusieurs témoignent du fait qu'il est difficile de savoir par où commencer.

De plus, comme il s'agit d'une préoccupation récente au Québec, même dans les établissements où ce travail a été entamé, il y a une grande disparité entre les institutions quant à la place donnée aux Autochtones et à la mise en valeur de leurs savoirs. Ainsi, il peut être difficile pour un étudiant autochtone de commencer des études postsecondaires et de persévérer dans le continuum cégep-université.

Parallèlement, les étudiants allochtones (non-autochtones), qui passent d'un établissement où l'importance accordée à faire une place aux Autochtones est significativement différente de la suivante, reçoivent un message ambigu.

De plus, le personnel autochtone et allochtone ayant développé une expertise dans la mise en place de tels projets de décolonisation est peu nombreux au Québec et les ressources expertes y sont sollicitées de manière excessive.

Pour ces raisons, une concertation régionale entre les établissements d'éducation supérieure semble tout à fait appropriée, voire nécessaire, pour ne pas faire le travail de recherche et de développement plusieurs fois et pour harmoniser les pratiques.

En outre, ce travail interinstitutionnel régional est particulièrement à propos dans le contexte autochtone où le territoire est une donnée fondamentale pour penser les actions.

### Dans quel esprit développer la présence autochtone dans les institutions ?

Au Québec seulement, on trouve 11 nations autochtones qui ont certes des ressemblances, mais aussi beaucoup de différences entre elles. Chaque nation a une identité politique et juridique distinctes ainsi que des institutions, une histoire, des traditions, des langues, des valeurs et des visées pour l'avenir différentes. Si l'on ne peut pas développer des services pour eux sans minimalement les consulter, on ne peut pas non plus adopter les mêmes pratiques d'une région à l'autre parce que les nations qui partagent les territoires avec les cégeps et les universités sont différentes d'une région à l'autre.

D'ailleurs, devant cette diversité à inclure, certains établissements ont pris la décision de développer des pratiques autochtones dans le cadre de celles un peu plus connues que l'on appelle « EDI » pour équité, diversité et inclusion. S'il est vrai que les Premiers Peuples font partie de la diversité que la société dominante a la responsabilité d'inclure et de traiter de manière équitable, ces peuples n'ont certainement pas le même statut que les autres communautés culturelles ou minoritaires. Les raisons qui motivent l'inclusion, la manière d'inclure et les objectifs ne peuvent être les mêmes.

Reconnus notamment par la Constitution canadienne et les Nations Unies, les peuples autochtones ont des droits collectifs qui leur sont propres, notamment en regard de leur autodétermination et de la gouvernance de leur éducation. Dans cette mesure, il est impératif que l'esprit dans lequel les institutions travaillent à faire une place aux Autochtones en leur sein tienne compte de ce statut particulier en cherchant entre autres la coconstruction avec les communautés et organismes autochtones et en reconnaissant la cohabitation sur le territoire.

### Au-delà de la fragilité et de la vulnérabilité

Une tendance répandue dans les institutions allochtones consiste à justifier la nécessité de développer des pratiques de sécurisation culturelle en raison de la fragilité et de la vulnérabilité des Autochtones. On parle du « tiers-monde » au Canada et de l'urgence d'agir pour améliorer les conditions de vie de « nos » Autochtones.

Si beaucoup de membres des Premiers Peuples vivent effectivement dans des conditions inacceptables d'un point de vue des droits de la personne, ce n'est néanmoins pas le cas de tous. Par toutes sortes de stratégies, les politiques d'assimilation canadiennes ont également eu pour effet d'inciter et parfois de forcer l'exil des Autochtones de leur communauté.

Ainsi, que ce soit de façon récente ou depuis plusieurs générations, certaines familles vivent en milieu urbain et fréquentent donc les institutions publiques, souvent, dans la plus grande invisibilité.

Lorsque ces institutions négligent de faire une place aux cultures et aux savoirs autochtones dans les cursus des programmes et les services aux étudiants, en plus de manquer une occasion importante d'inclure les Autochtones qui quittent leur communauté pour venir étudier en ville, elles envoient le message aux Autochtones urbains que dans le monde éduqué, l'autochtonie n'a pas sa place et qu'il n'y a pas de quoi être fier de son identité.

Au-delà de penser l'importance de la présence autochtone en réponse à la vulnérabilité, il faut donc viser à faire connaître les cultures et les savoirs autochtones pour eux-mêmes, parce qu'ils ont et continuent à contribuer à notre société de manière enrichissante.

## La réconciliation n'est pas un projet pilote

Si les institutions d'enseignement au Québec et au Canada ont longtemps été au service du projet d'assimilation, c'est-à-dire activement et volontairement dans l'effacement des Autochtones, aujourd'hui, la plupart du temps, parce qu'elles n'en parlent pas, elles nient encore leur existence.

Des cégeps et des universités qui feraient connaître et valoriseraient les cultures et les savoirs des Premiers Peuples enrichiraient non seulement leurs pratiques, mais contribueraient de manière concrète à mettre fin, une fois pour toutes, au projet colonial de l'assimilation et de l'effacement.

C'est à ce moment que l'on pourrait dire que ces institutions sont entrées à l'ère postcoloniale de la réconciliation.

Pour ce faire, il faudra du temps, des ressources, la volonté de travailler avec, par et pour les Autochtones, et ce, à long terme, en construisant des liens de confiance.

Les institutions publiques ayant un long et lourd passé colonial, on ne peut que reconnaître la méfiance des communautés autochtones envers elles comme étant légitime. De plus, comme le souligne à maintes reprises le rapport de la Commission Viens (CERP), beaucoup d'excellentes initiatives aux résultats concluants ont vu le jour dans les établissements publics. Toutefois, en raison de leur statut de « projets pilotes » qui ne sont pas reconduits après quelques années, on détruit les liens avec les communautés et on alimente ainsi, une fois de plus, la méfiance envers les services de l'État.

## Mandat, mises en garde et objectifs du présent rapport

Ce rapport a été rédigé avec le mandat de « guider la mise en œuvre de projets, portés par les établissements membres du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU) qui répondent aux besoins des personnes issues des communautés autochtones ».

À la lumière des précisions faites plus haut, nous devons faire trois mises en garde concernant ce mandat:

1. À l'instar de la Commission Viens, nous sommes d'avis que l'on doit éviter de mettre en place des projets dont la pérennité n'est pas assurée afin de ne pas contribuer à endommager la relation de confiance que l'on cherche aujourd'hui à établir avec les communautés des Premiers Peuples.
2. On doit également chercher à rompre avec le caractère paternaliste de l'histoire des institutions publiques où l'on pensait savoir ce qu'il a de mieux pour les Autochtones sans les consulter. Les projets devraient ainsi être portés conjointement par les institutions publiques et les communautés et organismes autochtones.
3. Finalement, viser à répondre aux besoins des personnes issues des communautés autochtones semble être un objectif motivé par leur fragilité et leur vulnérabilité.

Il nous semble que l'objectif des institutions postsecondaires devrait être plus large, soit développer la présence autochtone, ce qui inclut à la fois les services aux étudiants des Premiers Peuples, mais aussi la valorisation des cultures et des savoirs autochtones afin que l'ensemble des communautés collégiales et universitaires puissent contribuer aux rapprochements entre les peuples et à un mieux vivre ensemble.

Ainsi, le présent rapport a pour objectif principal d'encourager et de guider la mise en œuvre de projets:

1. pérennes;
2. portés par plus d'une institution membre du PESLAU et au moins une communauté ou un organisme autochtone
3. qui visent à développer la présence autochtone dans les institutions postsecondaires
4. afin de contribuer au mieux vivre ensemble, au travail de réconciliation et de rapprochement entre les nations qui incombe à tous, mais particulièrement aux établissements d'éducation publique qui forment les travailleurs et les décideurs de demain.



# 1

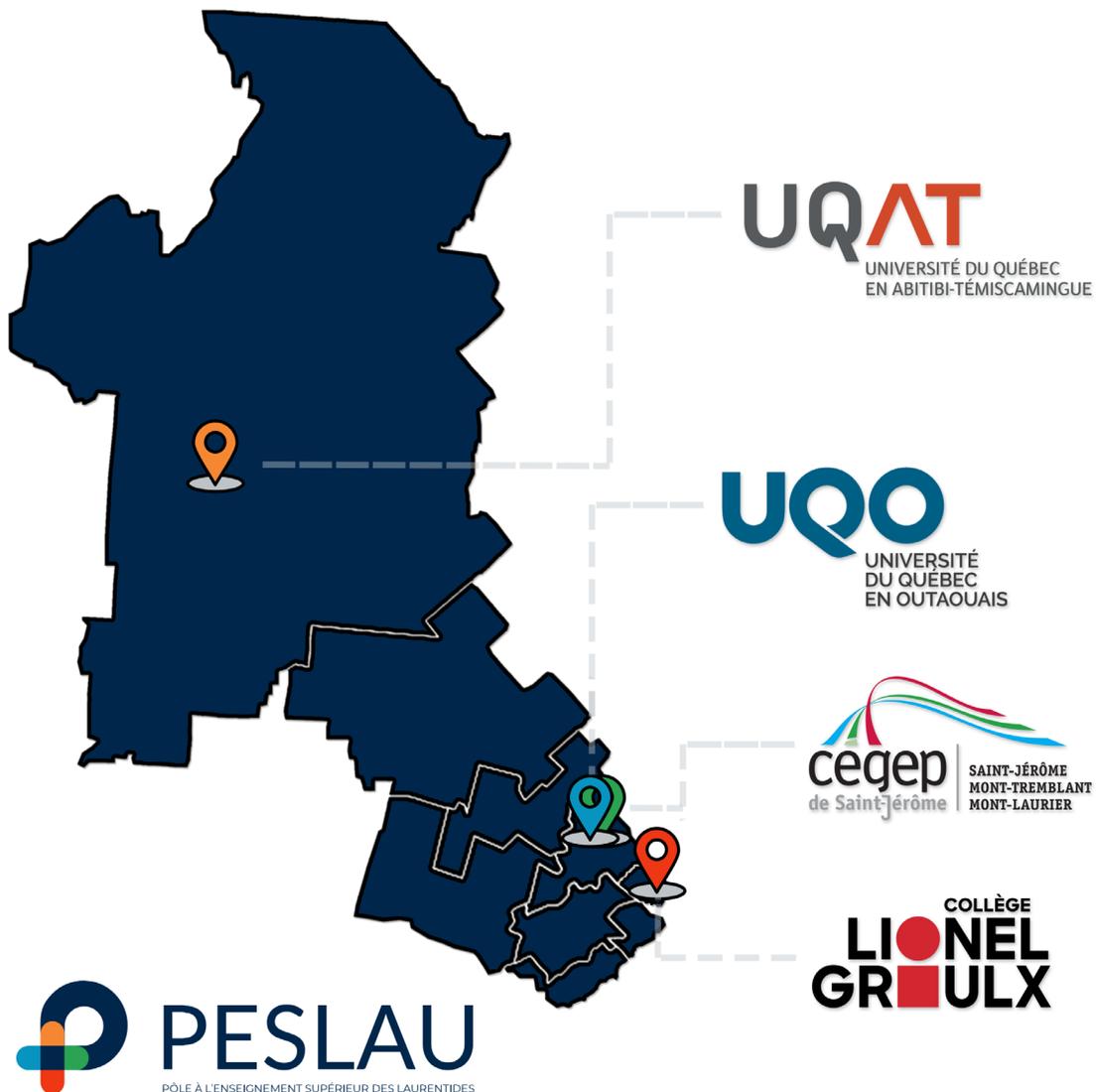
## PORTRAIT DE LA POPULATION AUTOCHTONES DES LAURENTIDES

Cette section brosse un portrait de la population autochtone dans les Laurentides afin de présenter aux membres du PESLAU les partenaires potentiels avec qui ils pourraient porter leurs projets. Nous y avons présenté brièvement deux communautés, un centre d'amitié ainsi que quelques données provenant de Statistiques Canada afin de présenter les réalités diverses du territoire. Soulignons cependant que les données sont lacunaires et n'offrent donc qu'une description partielle de la réalité.

# PÔLE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES LAURENTIDES

Le Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU) réunit deux cégeps, deux universités et compte six centres. Du nord au sud, les établissements sont les suivants :

- **Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)**  
Centre de Mont-Laurier
- **Université du Québec en Outaouais (UQO)**  
Campus de Saint-Jérôme
- **Cégep de Saint-Jérôme (CSTJ)**  
Centre collégial de Mont-Laurier  
Centre collégial de Mont-Tremblant
- **Collège Lionel-Groulx (CLG)** à  
Sainte-Thérèse



# PORTRAIT DE LA POPULATION AUTOCHTONE DES LAURENTIDES

Notons que puisque le Pôle vise des projets qui ont un impact dans la région des Laurentides, nous nous intéressons aux pratiques et initiatives de l'UQO déployées plus spécifiquement au campus de Saint-Jérôme et à celles de l'UQAT à Mont-Laurier. En ce qui concerne le CSTJ, précisons que les trois centres ont des réalités différentes qui devront être prises en considération lors du développement des pratiques visant plus de présence autochtone.

D'entrée de jeu, précisons que les données présentées dans ce rapport sont incomplètes. De la recherche de plus haut niveau serait nécessaire pour pouvoir brosser un portrait plus juste de la population autochtone dans les Laurentides. Un des obstacles à la cueillette des données est que nous avons seulement pu nous baser sur les données de Statistiques Canada qui sont elles-mêmes incomplètes.

Puisque la seule communauté se situant dans la région des Laurentides n'a pas participé au dernier recensement, les informations dont nous disposons concernent les Autochtones qui vivent dans la région, mais hors communauté (hors « réserve »). Si l'on sait qu'un peu plus de la moitié des Autochtones au Québec vivent aujourd'hui en milieu urbain (hors communauté) ([Cahiers Odena, 2019](#)), on sait également que plusieurs vivent à la fois en communauté et en ville ou en transit (sans adresse en milieu urbain).

Ainsi, les communautés elles-mêmes ont peu d'information sur une partie de leurs membres.

Au-delà des données statistiques, il nous semble néanmoins que si les membres du PESLAU souhaitent s'engager dans des projets adaptés aux besoins et aux réalités de la population autochtone des Laurentides, le moyen le plus adéquat serait de développer des liens avec la communauté de Kanesatake et les communautés avoisinant les Laurentides, plus particulièrement Kitigan Zibi, ainsi que le Centre d'amitié de Maniwaki.

Par ces liens, non seulement les institutions pourraient mieux connaître les Autochtones qui partagent les territoires sur lesquels elles se trouvent, mais pourraient également développer des partenariats durables qui contribueraient à un rapprochement entre les peuples et un mieux-vivre ensemble.

## 1.1

### KANESATAKE

Seule la communauté Kanesatake de la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk) se trouve dans la région des Laurentides. Selon le Registre des Indiens, 1393 des 2513 membres de la communauté y résidaient au 31 décembre 2016 ([Cahiers Odena, 2019](#)). On y parle l'anglais, le kanien'kéha, et un peu le français.

La communauté assure l'éducation des enfants de la garderie à la fin du primaire à l'école Rotiwennakéhte lonterihwaienhstáhkhwá et l'éducation secondaire à l'école Ratihén:te. Le kanien'kéha et des éléments culturels sont enseignés à tous les niveaux et la langue de scolarisation est l'anglais. Un [programme de soutien aux études postsecondaires](#) est administré par le Conseil de bande.

## 1.2

### KITIGAN ZIBI

La communauté anishinaabe (algonquine) de Kitigan Zibi (souvent appelée par le nom de la ville allochtone voisine, Maniwaki) se situe dans la région de l'Outaouais, mais est à moins d'une heure de route du Centre collégial de Mont-Laurier et du Centre de l'UQAT à Mont-Laurier. Selon le Registre des Indiens, 1617 des 3241 membres de la communauté y résidaient au 31 décembre 2016 ([Cahiers Odena, 2019](#)). On y parle l'anglais, l'anishinaabemowin et un peu le français.

Le Wazoon Daycare Centre offre un service de garderie, des activités pour les enfants d'âge primaire ainsi que du support pour les enfants avec des besoins particuliers.

L'école Pakinawatik Kikinamadinan reçoit les enfants d'âge préscolaire et l'école Kitigan Zibi Kikanamadinan, les jeunes du secondaire. L'anishinaabemowin et des éléments culturels sont enseignés à tous les niveaux et la langue de scolarisation est l'anglais. Un [programme de soutien aux études postsecondaires](#) est administré par le Conseil de bande.

## 1.3

### CENTRE D'AMITIÉ DE MANIWAKI

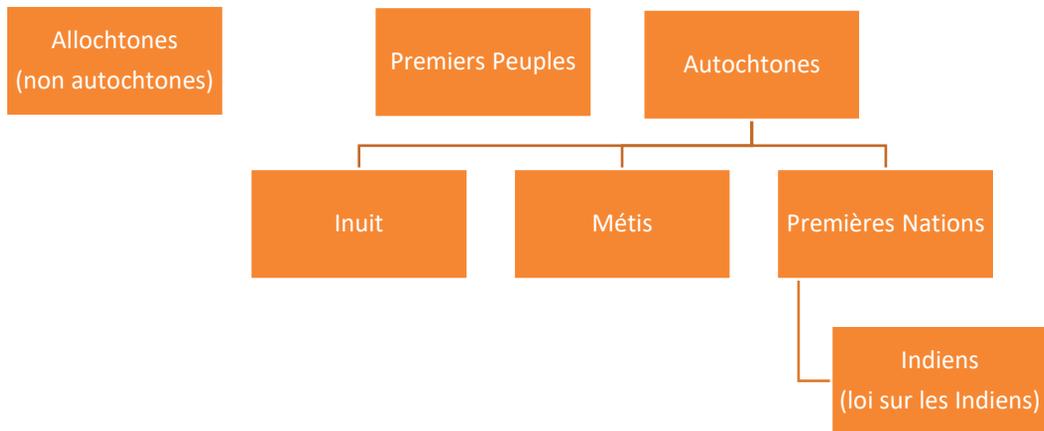
En 2016, au lendemain de la publication de [l'Évaluation des besoins des Autochtones dans la ville de Maniwaki](#), le Centre d'amitié de Maniwaki a ouvert ses portes. Malgré sa proximité avec la communauté de Kitigan Zibi, plusieurs Autochtones vivent ou transitent à Maniwaki pour l'accessibilité à l'éducation.

Ce sont principalement les Anishinaabeg de Rapid-Lake qui viennent à Maniwaki parce qu'ils n'ont pas d'école secondaire dans leur communauté. La plus grande proportion des Autochtones qui habitent Maniwaki sont des jeunes dont les besoins sont criants.

Le Centre d'amitié a développé de l'aide aux devoirs, des services de soutien en éducation pour les élèves du secondaire et prépare les étudiants aux études postsecondaires par un accompagnement personnalisé, de la demande d'admission à la recherche de logement dans la ville de l'institution choisie.

Les informations qui suivent sont tirées des données de Statistiques Canada, se basant sur le recensement de 2016. Rappelons que la communauté de Kanesatake n'a pas participé au recensement, une limite très importante dans nos données concernant la population autochtone des Laurentides.

FIGURE 1 Précisions sur le vocabulaire



D'abord, il faut dire que les termes pour nommer les diverses identités autochtones sont en constante évolution. On n'utilise plus le même vocabulaire qu'il y a cinq ou dix ans déjà et plusieurs nations sont en cours de démarche pour décoloniser leur manière de se nommer elles-mêmes. En effet, on a longtemps désigné les nations par les noms que les colonisateurs leur avaient donnés ou carrément sans aucune distinction, taisant ainsi la grande diversité des Premiers Peuples.

Aujourd'hui, les termes « Premiers Peuples » et « Autochtones » sont employés comme des synonymes pour désigner l'ensemble des peuples et des nations qui vivaient sur l'île de la tortue (Amérique du Nord) avant l'arrivée des colonisateurs et qui y vivent encore.

Au Canada, trois grandes catégories juridiques découlent de ces appellations générales :

1. Les Inuit (Inuk au singulier) vivent généralement au nord du 55<sup>e</sup> parallèle. Au Québec, ils vivent au Nunavik.

2. Les Métis vivent dans la région des Grands Lacs. Ils sont les descendants de nations autochtones et allochtones qui se sont métissées au plan culturel et linguistique. Il n’y a pas de communauté métisse au Québec. Notons qu’une controverse entoure ce terme puisque certains revendiquent cette identité dans les provinces de l’est du Canada. À ce jour, cependant, aucune reconnaissance ne leur a été accordée par l’État ni par la plupart des communautés autochtones officielles. De plus, souvent, ce terme est confondu avec celui de « métissé ». Notamment, pour ces deux raisons, beaucoup d’individus s’autodéclarent Métis alors qu’ils n’ont pas ce statut juridique reconnu dans la Constitution canadienne. On doit ainsi prendre garde aux données de Statistiques Canada en ce qui concerne les Métis.
3. Les Premières Nations vivent partout au Canada, généralement au sud du 55<sup>e</sup> parallèle. Au Québec, il y a **10 nations** : les Abénakis (W8banaki), les Algonquins (Anishinaabeg), les Atikamekw, les Mohawks (Kanien'kehá:ka), les Cris (Eeyou), les Hurons-Wendats, les Innus, les Malécites (Wolastoqey), les Micmacs, ainsi que les Naskapis. Ces nations sont celles qui sont sous la Loi sur les Indiens et ont donc officiellement le statut juridique d’« Indiens ».

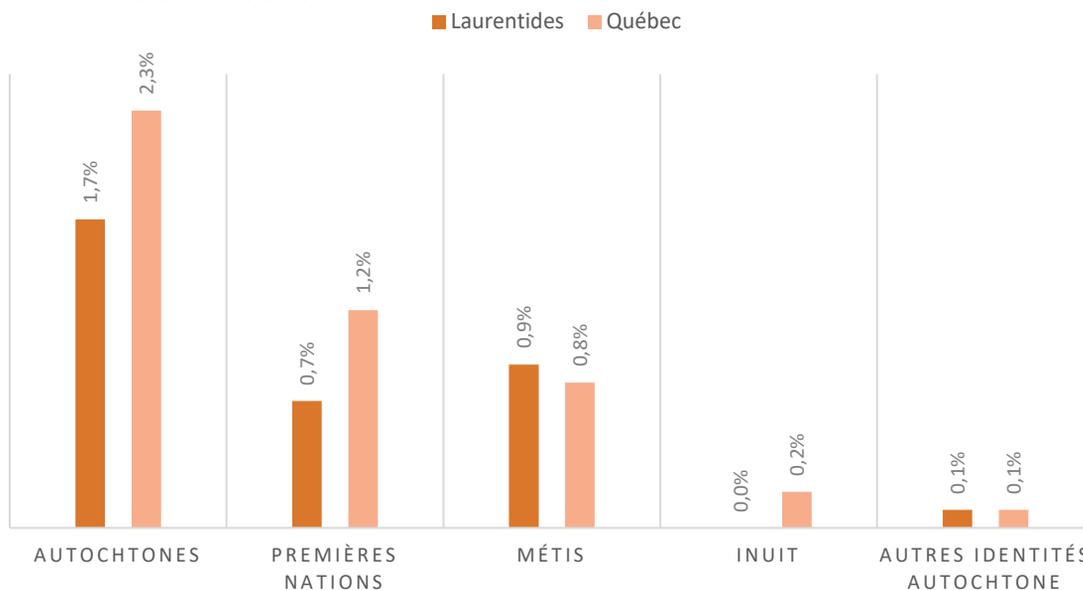
Dans les données de Statistiques Canada, on retrouve aussi de l’information sur les Autochtones qui n’appartiennent à aucune de ces catégories susmentionnées. Il s’agit principalement d’Autochtones en provenance d’autres pays.

#### 1.4.1 PROPORTION DE LA POPULATION AUTOCHTONE DES LAURENTIDES

Nous savons que des centres d’amitié ont été implantés dans les milieux urbains où vivent ou transitent un nombre important d’Autochtones. Puisqu’il n’y a pas de centre d’amitié dans les Laurentides, cela annonce qu’il y a probablement un bassin démographique autochtone urbain moins important que dans les autres régions du Québec. C’est ce que montrent les données de Statistiques Canada.

Dans le graphique de la page suivante, on peut voir que 1,7 % de la population des Laurentides est autochtone alors que dans l’ensemble du Québec, ce pourcentage s’élève à 2,3. Le bassin potentiel d’étudiants autochtones dans les institutions postsecondaires est ainsi probablement plus petit que dans d’autres régions du Québec.

FIGURE 2 Pourcentage de la population autochtone, comparaison Laurentides-Québec



Source : Statistique Canada. 2017. *Laurentides [Région économique], Québec et Québec [Province]* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, le 29 novembre 2017. [\[En ligne\]](#)

## 1.5 DIVERSITÉ DE LA POPULATION DES LAURENTIDES

S'il n'est pas possible d'isoler la variable de l'identité précise des Autochtones dans les Laurentides à partir des données de Statistiques Canada, on peut néanmoins voir que les individus de la région qui ont pour langue maternelle une langue autochtone parlent dans six des 11 langues des nations du Québec.

On peut ainsi supposer que les Autochtones qui vivent dans les Laurentides sont au moins de six nations différentes. En effet, comme ce ne sont pas tous les Autochtones qui ont pour langue maternelle leur langue traditionnelle, on peut supposer que des individus d'autres nations se trouvent également dans la région.

Notons que les données de la figure de la page suivante sont basées sur 70 individus. Il y a donc peu d'Autochtones qui s'expriment dans une langue traditionnelle dans la région des Laurentides. Soulignons aussi que quatre des nations représentées dans le figure ont été majoritairement scolarisées en langue anglaise.

# 1.6

## NIVEAU D'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES AU QUÉBEC

Il n'a pas été possible de trouver de l'information sur le niveau d'éducation des Autochtones spécifiquement dans les Laurentides, mais il existe des données pour la province du Québec, par identité autochtone.

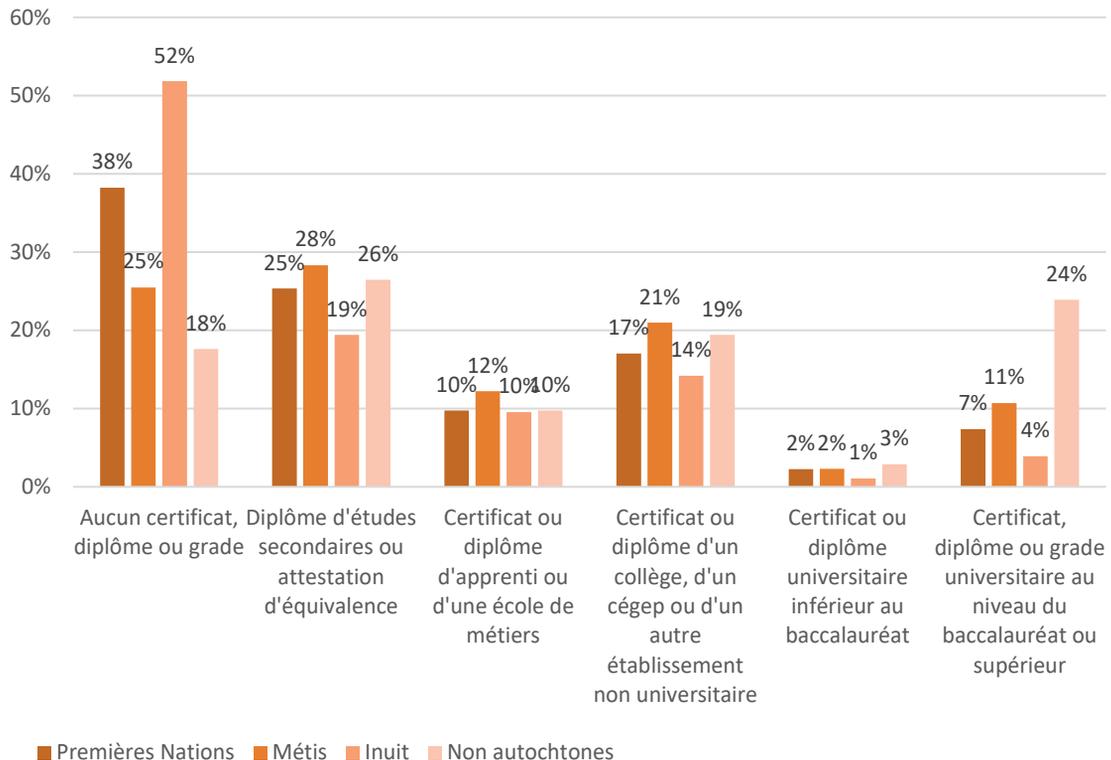
Dans le graphique ci-dessous, on voit clairement que les Autochtones et plus particulièrement les Inuit sans diplôme sont surreprésentés si on les compare à la population non autochtone. Aussi, les non-autochtones du Québec sont proportionnellement beaucoup plus nombreux, comparativement à la population autochtone, à obtenir un diplôme universitaire de 1er cycle ou de cycles supérieurs.

FIGURE 3 Langues maternelles autochtones dans les Laurentides



Source : Statistique Canada. 2017. *Laurentides [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, le 29 novembre 2017. [En ligne]*

FIGURE 4 Plus haut certificat, diplôme ou grade en pourcentage selon l'identité autochtone au Québec



La population autochtone des Laurentides est moins nombreuse que dans d'autres régions du Québec. Elle est diversifiée et principalement anglophone. Nous n'avons pas de raison de croire qu'elle soit plus éduquée que la population autochtone ailleurs au Québec. Elle bénéficierait ainsi certainement du fait que les institutions du PESLAU développent des pratiques favorisant l'accessibilité aux études, l'accueil et le soutien à la persévérance et à la réussite scolaire.

De plus, nous recommandons aux institutions du PESLAU d'entrer en contact avec le Centre d'amitié de Maniwaki et les communautés de Kanesatake et Kitigan Zibi afin de développer une collaboration avec eux et peut-être même d'adopter des ententes et des partenariats avec leurs programmes de soutien aux études postsecondaires. Il n'est certes pas exclu de tenter de faire de même avec les communautés un peu plus éloignées de la région des Laurentides.

En excluant l'enjeu de la distance, il serait d'ailleurs probablement plus facile de développer des relations avec les communautés qui ont été scolarisées en langue française, comme c'est les cas des trois communautés atikamekw (Manawan, Wemotaci, Opitciwan) et des communautés anishinaabeg de Kitisakik et de Lac Simon.



# 2

## **PRATIQUES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES LAURENTIDES CONCERNANT LES ÉTUDIANT AUTOCHTONES**

Cette section a pour objectif de présenter les pratiques des établissements d'enseignement supérieur des Laurentides en matière d'autochtonie. La première partie de la section 2 porte sur les pratiques de l'UQO et de l'UQAT en présentant un résumé des portraits détaillés élaborés par le Bureau de coopération interuniversitaire en 2020. La seconde présente les réponses des quatre institutions au questionnaire que nous avons rédigé à partir des demandes d'informations spécifiques formulées par le Comité de gouvernance du PESLAU.

# PRATIQUES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES LAURENTIDES EN MATIÈRE D'AUTOCHTONIE

La présente section collige l'information dont nous disposons sur les pratiques des quatre institutions membres du PESLAU. Dans la mesure où le Pôle a pour objectif d'appuyer des projets concertés qui impliquent au minimum deux établissements membres, il sera plus aisé de cibler ce qui est à développer et le travail interinstitutionnel qui peut être envisagé à partir de ce portrait des pratiques déjà en place. L'information nous provient de deux sources (les rapports du BCI et le questionnaire PESLAU) et est ainsi présentée en deux parties.

2.1

## RAPPORTS DU BCI

Un travail exhaustif de recensement des pratiques pour, par et avec les Premiers Peuples en milieu universitaire québécois a été fait en 2019-2020 par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

À partir de ce travail, le BCI a publié un rapport synthèse de 85 pages intitulé [\*L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples\*](#) et a produit un portrait détaillé des pratiques de chaque université.

La présente section propose un résumé des portraits spécifiques de [\*l'UQO\*](#) et de [\*l'UQAT\*](#), qui font respectivement 10 et 30 pages dans leur version intégrale.

Une limite importante est cependant à prendre en considération: ces portraits ne présentent pas spécifiquement les réalités propres aux campus de la région des Laurentides. Or, les initiatives des deux universités en matière d'autochtonie sont davantage concentrées dans les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue.



### L'ACTION DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES POUR, PAR ET AVEC LES PREMIERS PEUPLES PORTRAIT 2019

Sous la direction de **Johanne Jean**  
présidente du groupe de travail du  
Bureau de coopération interuniversitaire

Novembre 2020

BUREAU DE  
COOPÉRATION  
BCI INTERUNIVERSITAIRE

## 2.1.1 PORTRAIT SOMMAIRE DES PRATIQUES DE L'UQO (BCI) (version intégrale [ici](#))

### GOVERNANCE

- La directrice du Centre d'innovation des Premiers Peuples siège au conseil d'administration de l'université.
- Un comité pour la reconnaissance des territoires non cédés sur lesquels les bâtiments de l'UQO se trouvent a été créé.
- La création d'un Bureau de liaison autochtone ayant comme mission principale de rendre l'université culturellement sécurisante est inscrite au Plan stratégique 2016-2020. Il a été inauguré en 2019.

### ENSEIGNEMENT

- Des cours et programmes abordent les questions autochtones. Ils sont principalement offerts par le département des sciences sociales (programmes de 1er et 2e cycle en sciences sociales et en éducation, programme de maîtrise en sciences sociales du développement : concentration en études autochtones, maîtrise en gestion forestière, école d'été de travail social en contexte autochtone [offert en territoire]).
- Des Autochtones sont invités à titre d'experts dans le cadre des cours.

### EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

- L'association étudiante L'amicale autochtone dispose d'un local, est consultée par l'université à diverses occasions et contribue à l'organisation d'événements tels que la semaine culturelle autochtone, souvent en collaboration avec le Bureau de liaison autochtone.
- Des formations pour les employés qui sont en interaction avec les étudiants autochtones sont offertes. (registrariat, SAE, bibliothèque)
- Six membres du personnel de l'UQO sont Autochtones.

### RECHERCHE ET CRÉATION

- Cinq professeurs du Département de sciences sociales ont des intérêts de recherche qui concernent les réalités autochtones (Dimitri Della Faille de Leverghem, Karine Gentelet, Christiane Guay, Kheira Belhadj-Ziane et Audrey Rousseau) et embauchent des étudiants autochtones comme assistants de recherche.
- L'UQO accueille l'un des trois pôles du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIERA) ainsi que la Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance autochtone du territoire.

## SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

- La professeure Christiane Guay a participé à l'Enquête nationale sur les filles et les femmes autochtones disparues ou assassinées (ENFFADA).

### 2.1.2 PORTRAIT SOMMAIRE DES PRATIQUES DE L'UQAT (BCI) (version intégrale [ici](#))

## GOVERNANCE

- Les communautés autochtones ont contribué dès les années 1970 à la création de l'UQAT. Ensemble, elles participent activement à ce qu'on appelle aujourd'hui la réconciliation.
- Des personnes autochtones ou recommandées par les communautés autochtones siègent à plusieurs instances de gouvernance telles que le CA de l'université, sa fondation, le comité d'éthique de la recherche, l'École d'études autochtones et plusieurs comités étudiants.

- La mission de l'Université concernant les communautés et la recherche en contexte autochtone est guidée par Le Comité consultatif Premiers Peuples ainsi que par des protocoles de recherche développés par des Autochtones.

- « Le renforcement des partenariats avec les peuples autochtones » dans toutes les sphères d'activité de l'institution fait partie du plan de développement de l'UQAT auquel s'ajoute le [Plan d'action 2019-2024, l'UQAT et les peuples autochtones](#).

- L'UQAT souscrit aux « [Principes d'Université Canada en matière d'éducation des Autochtones](#) ».

- Plusieurs stratégies (autodéclaration, filtres de la langue et du lieu de provenance) sont déployées pour identifier les étudiants autochtones. Malgré l'important problème de pénurie de logements en Abitibi-Témiscamingue, l'UQAT compte entre 100 et 200 étudiants autochtones par année, qui sont principalement des étudiants de première génération au 1er cycle et au campus de Val-d'Or.

- 23 programmes créés pour répondre aux visions, valeurs, intérêts et besoins des communautés autochtones sont offerts. Ce sont les domaines de l'éducation, du développement humain et social et de la gestion qui sont les plus prisés. En plus de ces programmes, des contenus sur les savoirs et réalités autochtones commencent à être inclus dans les programmes réguliers.

## ENSEIGNEMENT

- Quelques professeurs de l'UQAT sont autochtones, un plus grand nombre y sont chargés de cours et beaucoup sont invités à titre d'experts dans le cadre des cours, notamment des aînés.

- Le Service Premiers Peuples (SPP) offre un soutien aux Autochtones, tant aux étudiants qu'aux professeurs et chargés de cours, notamment dans la pédagogie et les stratégies d'apprentissage culturellement pertinentes.

- La bibliothèque de l'UQAT a développé une collection importante d'ouvrages sur les Premiers Peuples d'ici et d'ailleurs.

- Pour permettre l'accessibilité aux études, les admissions des étudiants autochtones sont principalement faites sur la base de l'expérience.

- Des passerelles et ententes ont été créées entre l'UQAT, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre régional d'éducation des adultes ainsi que le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or.

- Des formations sont disponibles directement dans les communautés des Premières Nations et Inuit et selon les besoins, en ligne ou en mode hybride.

- Les cours sont donnés en français ou en anglais et certains sont coenseignés et traduits en inuktitut, selon les besoins des communautés. Des cours de langues autochtones sont offerts et sont même rendus obligatoires dans certains programmes.

## EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

- L'UQAT souligne la réussite étudiante des Autochtones par des galas de remises de bourses, des cérémonies spéciales lors de la Collation des grades et des remises de diplômes dans les communautés inuites du Nunavik.

- Le SPP du campus de Val-d'Or 1) organise des activités d'accueil et d'intégration pour les professeurs, chargés de cours et étudiants par diverses initiatives, 2) offre du soutien psychosocial, à l'apprentissage et à la réussite, 3) agit comme animateur culturel et social en collaboration avec le Comité socioculturel et l'Association étudiante puis organise le Women's group et l'École d'été (immersion culturelle). Pour les formations données en communauté, le SPP offre aussi des services à distance.

- Le Plan d'action 2019-2024 prévoit que tous les employés de l'UQAT soient formés aux réalités autochtones (p. ex. les programmes Piwaseha et Wedokodadowiin sont offerts par la Formation continue).

- Les infrastructures de l'UQAT reflètent les cultures, savoirs et réalités autochtones que ce soit par l'architecture du Pavillon des Premiers-Peuples à Val-d'Or, où se trouvent le Salon des Premiers Peuples et l'École d'études autochtones, les œuvres d'art dans tous les campus et les centres ainsi que les résidences étudiantes familiales qui permettent la conciliation études-famille (collaboration interordres entre la commission scolaire, le cégep et l'université).

## RECHERCHE ET CRÉATION

- Différentes recherches sont menées concernant les thématiques suivantes : Foresterie autochtone ; Femmes autochtones ; Gouvernance et développement du territoire et des ressources ; Ressources naturelles et environnement (mines, eaux souterraines, forêts, etc.) ; Éthique de la recherche avec les peuples autochtones, Développement des petites collectivités ; Itinérance et marginalités sociales ; Aspects socioculturels de la gestion des chiens dans l'Arctique canadien ; Développement d'une offre en éducation pour les Premiers Peuples ; Analyse des pratiques professionnelles ; Formation des enseignants inuits ; Environnements numériques d'apprentissage ; Utilisation didactique des langues premières et secondes ; Histoire de l'éducation autochtone ; etc.

- L'UQAT est partenaire avec plusieurs communautés inuites et premières nations, avec plusieurs cégeps et universités, ainsi qu'avec de nombreux organismes et associations autochtones du Québec, du Canada et de l'international.

- Comme assistants de recherche, les professeurs embauchent des étudiants autochtones, mais aussi des personnes issues des communautés locales afin que les expertises et savoirs développés soient conservés dans les communautés et leur profitent directement.

- L'UQAT accueille également des laboratoires, regroupements et chaires de recherche : le Laboratoire de cartographie participative de l'École d'études autochtones ; le Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones-Mikwatisiw ; l'Unité de recherche, de formation et de développement en milieu inuit et amérindien ; le Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés, l'Équipe en développement de recherche et d'actions de collaboration en contexte éducatif autochtone ; trois laboratoires nordiques ; la Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier ; la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.

- Les chercheurs de l'UQAT contribuent grandement au Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG), plusieurs sont membres du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA), du Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs (CICADA) et de l'Institut nordique du Québec (INQ).

- Des dîners-conférences sont régulièrement organisés par l'École d'études autochtones et sont ouverts à tous.

- La recherche et la création répondant aux visions, valeurs, besoins et intérêts des communautés autochtones sont vastes à l'UQAT ; 37 professeurs rattachés à des départements variés ont des intérêts de recherche qui concernent les réalités autochtones.

## SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

- Le Comité de « réconciliation » a été créé pour veiller à ce que des actions soient prises à la lumière des recommandations des différentes commissions québécoises et canadiennes.
- Le personnel de l'UQAT est souvent sollicité par les communautés autochtones, entre autres, pour siéger à des comités, réaliser des projets de recherche et développement et assurer un corridor de services en appui à ceux offerts par le SPP. Il est également sollicité pour son expertise dans la collaboration avec les communautés ainsi que pour structurer et orienter le développement de projets autochtones. Beaucoup ont contribué à la Commission Viens (CERP), par exemple.
- La Formation continue offre une série de formations relatives aux Premiers Peuples destinées au grand public, au milieu de l'enseignement, du culturel, de la santé et des services sociaux, du contexte minier, à la Sûreté du Québec ainsi qu'au milieu des jeunes en difficulté.
- Par l'octroi de médailles d'honneurs et de doctorats honorifiques, l'UQAT reconnaît l'apport de personnes autochtones et allochtones qui contribuent à l'amélioration des relations entre les nations au Québec.

Afin de répondre aux demandes d'informations spécifiques formulées par le Comité de gouvernance du PESLAU, à l'automne 2021, nous avons fait parvenir un questionnaire (voir annexe 1) aux quatre institutions membres. Les réponses sont présentées sous la forme de sept tableaux permettant d'avoir un portrait des quatre institutions pour les sept questions principales posées. Les personnes répondantes par institution sont les suivantes :

**CLG** : Julie Routhier (enseignante au département d'anthropologie) et Geneviève Hamel (enseignante au département de français)

**CSTJ (trois campus)** : Annie O'Bomsawin-Bégin (enseignante au département de philosophie, campus de Saint-Jérôme)

**UQO (deux campus)** : Şükran Tipi (chargée de cours au département de sciences sociales, assure l'intérim au Bureau de liaison autochtone situé au campus de Gatineau)

**UQAT (Centre de Mont-Laurier)** : Stéphane Lapointe (directeur du Centre de l'UQAT à Mont-Laurier)

### 2.2.1 EFFECTIF ÉTUDIANT PAR INSTITUTION

Avant de présenter l'effectif étudiant par institution, soulignons que nous avons cherché à obtenir cette information non pas pour minimiser l'importance d'un travail d'autochtonisation si le nombre d'étudiants autochtones est faible, mais pour mieux évaluer ce qu'il est nécessaire, pertinent et réaliste de mettre en place dans les institutions laurentiennes. Aussi, quelques précisions concernant les défis de la recension en contexte autochtone s'imposent.

Peu importe la méthode employée, tout recensement quantitatif comporte ses limites puisque, comme nous l'avons brièvement abordé à la section 1, l'identité autochtone au Québec et au Canada est d'une grande complexité. La conséquence principale de cette complexité est que l'on sous-estime très souvent le nombre réel des effectifs. Le présent rapport ne fait pas exception.

Précisons aussi que toutes les institutions des Laurentides n'ont pas la même manière de faire cette recension. À l'instar de plusieurs institutions qui ont développé des pratiques de sécurisation culturelle, les deux universités ici concernées ont instauré une méthode d'auto-identification à l'interne, ce qui n'est pas le cas pour les cégeps.

Cependant, même dans les établissements où l'on offre des services culturellement adaptés aux personnes autochtones, certaines d'entre elles choisissent de ne pas déclarer leur identité pour toutes sortes de raisons incluant la peur de subir de la stigmatisation, du «tokénisme» ou d'être perçues comme recevant des privilèges.

Par ailleurs, les évolutions juridiques, concernant notamment l'arrêt Daniels, amènent actuellement les personnes autochtones non statuées (ne possédant pas leur «carte de statut d'Indien») à déclarer leur identité autochtone.

Pour plus de renseignements sur les défis et les avantages que comportent les pratiques d'auto-identification internes aux institutions, nous recommandons la lecture du chapitre 7 «L'auto-identification volontaire : une stratégie pour joindre les étudiants autochtones» (pp.79-83) de la recherche [\*Persévérance et réussite scolaire des étudiants autochtones au collégial\*](#) (Mareschal et Denault, 2020) dont il sera question à la section 3 de ce rapport.

Rappelons en terminant que les Conseils de Bande des Premières Nations offrent du soutien aux membres de leur communauté qui font des études postsecondaires et tiennent un registre pour chaque session d'étude. Avec les Centres d'amitié autochtones, ils sont donc des partenaires précieux pour mieux connaître le nombre ainsi que les réalités et les besoins spécifiques des étudiants qui fréquentent les institutions du PESLAU.

**Question 1 : Avez-vous des données statistiques ou des études concernant les étudiants autochtones ?**

## TABLEAU 1 Nombre d'étudiants autochtones par établissement

### CLG

14 étudiants  
Selon les données du système Socrate  
Année 2020-2021

### CSTJ

6 étudiants, 3 au campus de Mont-Laurier, 3 au campus de Saint-Jérôme  
Selon les données du SRAM, automne 2021

### UQO

30-35 étudiants  
\*Campus de Gatineau et Saint-Jérôme confondus  
Selon les données issues de l'auto-identification depuis l'ouverture du Bureau de liaison autochtone en 2019

### UQAT

Aucun étudiant  
Exclusivement au campus de Mont-Laurier  
Selon les données du directeur du Centre de Mont-Laurier, automne 2021

Ainsi, peu d'étudiants autochtones poursuivent leurs études postsecondaires dans la région des Laurentides et sans pouvoir prétendre avoir ciblé de façon exhaustive toutes les causes expliquant ces effectifs, les éléments suivants doivent être pris en considération :

- Bien qu'elle soit en croissance, la population autochtone en général n'est pas nombreuse. Elle correspond à 2,3 % de la population du Québec et à 1,7 % dans les Laurentides (Statistique Canada, 2016).

- En moyenne, le niveau de scolarité des Autochtones est moins élevé que chez les allochtones. Ils sont donc en moyenne moins nombreux à avoir les prérequis pour faire une demande d'admission dans les institutions postsecondaires. Pour plus de détails, voir le [Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les Autochtones au Québec](#) (Posca, 2018).
- Les Laurentides ne figurent pas parmi les régions du Québec où vit une population autochtone francophone nombreuse. Kanesatake et Kitigan Zibi, les deux seules communautés situées à moins de 150 km de l'un des établissements postsecondaires des Laurentides, sont des communautés où l'on parle majoritairement l'anglais, en plus du kanien'kéha et de l'anishinaabemowen. Lorsqu'elles ont été contactées, les deux communautés ont témoigné du fait que les étudiants qui vont au cégep fréquentent presque exclusivement des établissements anglophones tels que John Abbott, Dawson et Heritage.
- Ce ne sont pas toutes les institutions postsecondaires des Laurentides qui ont mis en place des pratiques de sécurisation culturelle qui visent à répondre aux défis que doivent relever les étudiants autochtones et qui, précisons-le, surviennent dès le processus d'admission. Les deux communautés contactées ont précisé qu'en l'absence de telles pratiques, il est difficile d'envisager que leurs membres choisissent d'étudier dans nos établissements.

Au sujet de ces défis, nous recommandons la lecture du rapport de recherche du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (2020) intitulé [Favoriser la persévérance et la réussite éducative des étudiants autochtones au postsecondaire](#). On y aborde, entre autres, les enjeux d'accessibilité aux services publics pour les Autochtones en milieu urbain et on présente un portrait des étudiants autochtones au postsecondaire ainsi que des facteurs influençant leur persévérance et leur réussite scolaire. Ce document est présenté dans la section 3 du présent rapport.

### 2.2.2 Plan institutionnel d'autochtonisation

**Question 2** : *Avez-vous un plan institutionnel d'autochtonisation ou de décolonisation ?*

#### TABLEAU 2 Plan institutionnel d'autochtonisation

##### CLG

Le CLG ne dispose pas d'un plan institutionnel d'autochtonisation. Si son plan stratégique 2021-2026 ne fait pas mention spécifiquement des étudiants autochtones, il inclut néanmoins des orientations sur les questions de diversité et vise l'élaboration de pratiques inclusives. Des enseignantes évaluent la possibilité de former un comité institutionnel pour réfléchir, entre autres, à un processus d'autochtonisation.

## CSTJ

Le CSTJ ne dispose pas d'un plan institutionnel d'autochtonisation. Depuis la session d'hiver 2021, la direction investit dans la recherche et le développement en vue d'instaurer des pratiques de sécurisation culturelle qui pourraient mener à un plan institutionnel visant ses trois campus.

## UQO

Si elle ne dispose pas d'un plan institutionnel d'autochtonisation, l'UQO se dotera toutefois d'un plan stratégique et d'un plan d'action ÉDI (équité, diversité et inclusion) d'ici la fin avril 2022. Il est prévu d'y inscrire des actions visant l'autochtonisation de l'Université.

## UQAT

Le « Plan d'action 2019-2024 : L'UQAT et les peuples autochtones » est déployé dans l'ensemble de ses huit points de services, dont celui de Mont-Laurier. Adapté du [Plan de développement institutionnel 2020-2025](#) le Plan de développement territorial pour le centre de Mont-Laurier présente notamment les actions projetées dans les Hautes-Laurentides en lien avec l'enjeu 4 consistant à « façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples ».

### 2.2.3 Pratiques de sécurisation culturelle

**Question 3 :** *Avez-vous instauré des pratiques en matière de sécurisation culturelle pour recruter, accueillir, soutenir (etc.) les étudiants autochtones ?*

## TABLEAU 3 Pratiques de sécurisation culturelle

## CLG

En plus de tenir régulièrement des activités de sensibilisation afin de permettre une meilleure compréhension des cultures autochtones, le Collège a reçu une subvention du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial (MEES) dont une partie du budget doit servir à l'embauche d'un agent de liaison autochtone à raison de trois jours par semaine. Le rôle de cette personne serait en grande partie de veiller à instaurer des pratiques de sécurisation culturelle.

Le cours complémentaire Mondes autochtones : réalités et imaginaires est offert. Il est co-enseigné (collaboration anthropologie et français).

Plusieurs démarches et réflexions sont en cours dans le département de français afin de mieux intégrer les perspectives autochtones dans les cours de la formation générale tout comme dans le programme de Sciences humaines qui est en révision.

## CSTJ

Depuis 2021, le CSTJ investit dans la recherche et le développement de projets visant la sécurisation culturelle autochtone dans ses trois campus. Des initiatives enseignantes ont déjà eu lieu menant à un festival de films autochtones et à des conférences d'experts sur l'histoire et les réalités autochtones, notamment dans le cadre de cours en Techniques d'éducation spécialisée et en sciences sociales. En 2022, le CSTJ a reçu l'Intercollégial d'arts visuels et a créé pour la première fois en 33 ans un important volet autochtone en collaboration avec Kiuna et des artistes autochtones.

## UQO

Il n'y a pas de pratique de sécurisation culturelle pour le recrutement, mais il y en a pour l'accueil et le soutien des étudiants autochtones depuis la mise en place du Bureau de liaison autochtone en 2019, avec une priorité actuellement sur le campus de Gatineau.

## UQAT

L'UQAT va intégrer des pratiques en matière de sécurisation culturelle dans le projet de construction de son campus à Mont-Laurier. Il s'agit d'un nouveau bâtiment nécessitant un investissement de 10 millions de dollars qui sera complété en 2023-2024. De plus, le Centre de l'UQAT à Mont-Laurier, le Centre Collégial de Mont-Laurier et le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier, Zone Emploi d'Antoine-Labelle et le CISSSL en collaboration avec la ville de Mont-Laurier comptent développer des résidences étudiantes d'ici les trois prochaines années. Elles seront notamment adaptées pour accueillir des étudiants autochtones avec leur famille.

### 2.2.4 Travail de collaboration avec les communautés

**Question 4 :** *Travaillez-vous en collaboration avec une ou des communautés autochtones ? Si oui, est-ce que cette collaboration vous a mené à connaître leurs besoins en termes d'offre de formation postsecondaire dans la région des Laurentides ?*

#### TABLEAU 4 Travail de collaboration avec les communautés

## CLG

Il y a quelques initiatives individuelles du personnel enseignant dans le cadre de certains cours et événements spéciaux. C'est un souhait du Collège de développer davantage de liens.

## CSTJ

Il y a quelques initiatives individuelles du personnel enseignant dans le cadre de certains cours et événements spéciaux. C'est un souhait du Collège de développer davantage de liens.

## UQO

Un début de relation a été construit avec la Première Nation Anishinabe de Kitigan Zibi, plusieurs événements ont été organisés en partenariat. Leur Cercle d'Aînés (Elders' Circle) a été consulté lors de la dernière phase de la mise en œuvre du projet de Bureau de liaison autochtone de l'UQO. Les orientations de ce dernier et le visuel pour son matériel promotionnel portent l'empreinte de cette démarche de consultation. De plus, l'UQO travaille avec madame Céline Thusky, une artiste de la communauté, pour la création d'un tableau autochtone qui sera prochainement ajouté à sa murale ÉDI dans tous ses pavillons, incluant celui de Saint-Jérôme.

Le 13 octobre 2022, l'UQO a décerné un doctorat honoris causa à madame Viviane Michel (ancienne présidente de Femmes Autochtones du Québec) qui souhaite appuyer l'université dans la mise en place d'actions et d'initiatives favorisant l'autochtonisation de ses campus.

## UQAT

Implanté depuis peu dans les Hautes-Laurentides, le centre de l'UQAT à Mont-Laurier compte déployer des actions qui privilégieront des alliances avec les communautés autochtones au cours des prochaines années.

## 2.2.5 Enseignement à distance et son impact sur les étudiants autochtones

**Question 5 :** *Offrez-vous de l'enseignement dans un contexte autre qu'en présentiel (en raison ou non de la pandémie)? Si oui, ce genre d'enseignement a-t-il des impacts (tant positifs que négatifs) en ce qui concerne les étudiants autochtones ?*

### TABLEAU 5 Enseignement à distance et son impact sur les étudiants autochtones

#### CLG

L'enseignement à distance a commencé avec la pandémie, au printemps 2020. Le collège n'a pas d'outil afin de mesurer l'impact sur les étudiants autochtones en particulier. Toutefois, le cours complémentaire Mondes autochtones : réalités et imaginaires (auquel assistaient quelques étudiants autochtones à l'hiver 2021) a été offert entièrement à distance. Parmi les impacts positifs, ce mode d'enseignement aura permis de rassembler quatre invitées venues initier les étudiants du cours à des langues autochtones (abénakis, innu, inuktitut et wendat), ce qui n'aurait pas été possible autrement (ou beaucoup plus coûteux) étant donné que certaines d'entre elles étaient trop éloignées géographiquement.

#### CSTJ

L'enseignement à distance a commencé avec la pandémie, au printemps 2020. Le collège n'a pas d'outil afin de mesurer l'impact sur les étudiants autochtones en particulier.

#### UQO

Actuellement, l'UQO offre un enseignement à 100 % en présentiel. Lors de l'enseignement en ligne, il est devenu évident lors du soutien continu apporté aux étudiants autochtones, que le mode en présentiel répond beaucoup mieux à leurs besoins en matière de sécurisation culturelle, notamment.

#### UQAT

Comme indiqué à la question 1, il n'y a pas (encore) d'étudiants autochtones à Mont-Laurier.

Toutefois, l'UQAT offre plusieurs programmes d'enseignement à distance qui permettent aux étudiants autochtones de partout au Québec d'étudier depuis leur communauté et d'autres milieux urbains, notamment dans les programmes d'études autochtones.

## 2.2.6 Mesures d'accompagnement aux étudiants autochtones en situation de handicap

**Question 6 :** *Avez-vous mis en place des mesures d'aide pour les étudiants autochtones en situation de handicap (EESH) ?*

### TABLEAU 6 Mesures d'accompagnement aux étudiants autochtones en situation de handicap

#### CLG

Il n'y a pas de mesures spécifiques destinées aux étudiants autochtones. Il est prévu que l'agent de liaison autochtone collabore avec les différents intervenants (SAIDE, enseignants, bibliothécaires, etc.) afin de mieux identifier et comprendre leurs besoins.

## CSTJ

Il n'y a pas de mesures spécifiques destinées aux étudiants autochtones.

## UQO

Non, mais le Service aux étudiants en situation de handicap (SESH) des Services aux étudiants de l'UQO et le Bureau de liaison autochtone ont un lien direct et le personnel a été sensibilisé aux réalités autochtones en contexte de réussite académique au postsecondaire.

## UQAT

Comme il n'y a pas encore d'étudiants autochtones, il n'y a pas de mesures spécifiques qui leur sont destinées.

### 2.2.7 Liens interinstitutionnels cégep-université

**Question 7 :** *Que ça concerne ou non les étudiants autochtones, avez-vous développé des liens avec (7.1 les cégeps, 7.2 les universités des Laurentides) en matière de*

- o recrutement,*
- o de persévérance scolaire (dans le continuum cégep-université),*
- o de mutualisation de ressources (humaines, matérielles ou financières) ?*

#### TABLEAU 7 Liens interinstitutionnels cégep-université

## CLG-UQO

Il n'y a pas de liens interinstitutionnels spécifiques entre le CLG et l'UQO en termes de recrutement et de mutualisation des ressources.

L'UQO peut identifier la provenance collégiale de ses étudiants à l'admission, mais le CLG n'a pas de moyen d'identifier où ses finissants poursuivent leurs études.

Le projet du Centre d'aide à la rédaction en ligne (CAREL) (projet de l'UQO financé par le PESLAU et offert aussi au CLG, ciblant entre autres la population autochtone) contribue à la persévérance scolaire dans le continuum cégep-université.

## CSTJ-UQO

Il n'y a pas de liens interinstitutionnels spécifiques entre le CLG et l'UQO en termes de recrutement et de mutualisation des ressources.

L'UQO peut identifier la provenance collégiale de ses étudiants à l'admission, mais le CSTJ n'a pas de moyen d'identifier où ses finissants poursuivent leurs études.

Le projet du Centre d'aide à la rédaction en ligne (CAREL) (projet de l'UQO financé par le PESLAU et offert aussi au CSTJ, ciblant entre autres la population autochtone) contribue à la persévérance scolaire dans le continuum cégep-université.

## CLG-UQAT

Il n'y a pas de liens interinstitutionnels spécifiques entre le CLG et l'UQAT en termes de recrutement, de mutualisation des ressources ou de persévérance scolaire dans le continuum cégep-université.

## CSTJ-UQAT

En matière de recrutement, l'UQAT et le Cégep de Saint-Jérôme ont des ententes passerelles DEC-BAC en soins infirmiers, travail social et en psychoéducation (à venir).

Les centres de l'UQAT et du Cégep de Saint-Jérôme à Mont-Laurier participent aux travaux du Comité d'action à la persévérance (CAP) de la MRC d'Antoine-Labelle, dans un continuum cégep-université.

Le centre de l'UQAT à Mont-Laurier est actuellement hébergé dans les locaux du Centre collégial de Mont-Laurier et bénéficie d'une entente de partenariat pour le partage des services de l'établissement (locaux, bibliothèque, cafétéria, travailleuse sociale, etc.).

## 2.3

### CONCLUSION

Il y a peu d'Autochtones qui choisissent les institutions des Laurentides pour faire leurs études postsecondaires. Les pratiques en matière d'autochtonie des établissements membres du PESLAU sont inégales et ce ne sont pas dans les campus des Laurentides où elles sont davantage développées.

À l'heure actuelle, il est fort probable que, en étudiant au cégep puis à l'université dans les Laurentides, la majorité des étudiants n'entendront pas parler des réalités, des savoirs ou des cultures autochtones de tout leur parcours.

La majorité du personnel des institutions ne s'est pas vu offrir de formation pour se familiariser avec ces peuples encore invisibles aux yeux de beaucoup, ce qui laisse présager qu'il faudra encore beaucoup de temps pour changer les pratiques institutionnelles. Au CLG, au CSTJ et à l'UQO, les initiatives pour développer plus de présence autochtone reposent sur quelques personnes seulement et dans les cégeps, il n'y a pas encore de visée institutionnelle ou de plan d'action concernant les Premiers Peuples qui soit appuyé par la gouvernance.

L'UQAT est sans l'ombre d'un doute un modèle duquel s'inspirer, mais peu de liens interinstitutionnels, de concertation et de mutualisation existent entre cette université et les autres établissements des Laurentides en matière d'autochtonie.

Les centres situés dans les Laurentides n'ont pas développé de partenariat ni de lien avec les communautés et organismes autochtones de la région.

À la lumière de ces constats, nous concluons que, à ce jour, très peu de pratiques institutionnelles ont été développées pour faire une place aux peuples autochtones dans les Laurentides. Assurer une présence des cultures autochtones par leur valorisation dans les milieux d'enseignement en faisant connaître leurs réalités, leur histoire, leurs savoirs et leurs contributions à la société est une responsabilité qui incombe aux institutions d'éducation qui forment les leaders de demain.

Si l'on souhaite que la population laurentienne puisse un jour contribuer au mieux-être collectif et aux rapprochements entre les peuples, les institutions membres du PESLAU doivent développer des pratiques en matière d'autochtonie.

Étant donné qu'il y a déjà des membres du personnel dans chaque institution qui travaillent à ce développement, il serait judicieux qu'ils puissent travailler ensemble afin de partager leurs pratiques, mutualiser leurs ressources et se concerter.

Bâtir ensemble des partenariats avec les communautés et organismes autochtones de la région en visant un continuum interordre de la présence autochtone dans les institutions permettrait d'assurer une cohérence dans les pratiques à venir en plus de faire en sorte que ces dernières soient coconstruites avec, par et pour les Premiers Peuples.

Par ces partenariats, les institutions du PESLAU pourraient aussi apprendre à mieux connaître les Autochtones qui y étudient et développer des services culturellement pertinents pour les appuyer tout au long de leur parcours.



# 3

## ENJEUX PRINCIPAUX, PISTES DE SOLUTION ET PRATIQUES INSPIRANTES AU QUÉBEC

Cette section a pour but de répertorier en quelques pages les faits saillants de quatre grandes recherches qui ont récemment été publiées au Québec concernant les enjeux principaux vécus par les étudiants autochtones au postsecondaire, les pistes de solutions qu'on peut envisager pour y répondre ainsi que de l'information sur des pratiques inspirantes. Puisqu'il aurait été inutile de refaire ce travail a déjà été très bien fait, cette section se veut davantage un outil pour retrouver rapidement, et en un seul endroit, l'information déjà synthétisée dans chacune de ces sources.

# ENJEUX PRINCIPAUX, PISTES DE SOLUTION ET PRATIQUES INSPIRANTES AU QUÉBEC

Cette section a pour but de répertorier en quelques pages les faits saillants de quatre grandes recherches qui ont été publiées récemment au Québec. Nous les avons choisies pour la qualité et la richesse de leurs résultats, leur actualité et leur pertinence pour le PESLAU. Elles expliquent bien les enjeux vécus par les étudiants autochtones au postsecondaire et proposent également des pistes de solution concrètes et diversifiées pour répondre à ces enjeux. De plus, elles fournissent des exemples de pratiques inspirantes et suggèrent de la documentation supplémentaire par thème. Puisqu'il aurait été inutile de refaire ce travail déjà très bien fait, cette section se veut davantage un outil pour retrouver rapidement et en un seul endroit l'information déjà synthétisée dans chacune de ces sources.

## **SOURCE 1 | FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES AU POSTSECONDAIRE**

3.1

**RCAAQ (2020) [[En ligne](#)]**

Ce rapport de recherche de 38 pages présenté par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (organisme qui regroupe 11 centres d'amitiés et milite pour les droits et intérêts des citoyens autochtones en milieu urbain) offre un portrait des étudiants autochtones au postsecondaire et présente des facteurs influençant leur persévérance et leur réussite.



D'entrée de jeu, notons que pour les Autochtones ayant participé à cette étude, « [l] a réussite ou le but ultime des études est plutôt l'atteinte d'une meilleure vie pour soi, ses enfants, sa famille ou sa communauté. » (p. 35) Cette recherche est particulièrement intéressante parce qu'elle identifie les défis principaux et très concrets que connaissent les institutions postsecondaires qui se sont engagées dans une démarche de sécurisation culturelle autochtone.

### 3.1.1 PRINCIPAUX CONSTATS DE LA RECHERCHE

#### Portrait des étudiants autochtones au postsecondaire

Les caractéristiques suivantes ne concernent pas tous les étudiants autochtones, mais beaucoup d'entre eux :

- vivent à la fois en milieu urbain et dans leur communauté (phénomène d'hypermobilité). Poursuivre des études est l'une des principales raisons qui les poussent à déménager en milieu urbain.

- rapportent ne pas avoir pu obtenir des services adéquats ou l'aide requise « par crainte de racisme, en raison d'une barrière de langue, parce que les services ne cadraient pas avec leurs valeurs ou en raison de leur statut indien » (p. 7).

- ont des responsabilités parentales et n'ont pas l'aide qu'ils ont habituellement en communauté.

- sont des étudiants de première génération.

- vivent un choc culturel, des questionnements identitaires et de l'isolement.

- ont des parcours scolaires atypiques, font des retours aux études et se perçoivent comme des « raccrocheurs ».

- sont soutenus financièrement par leur conseil de bande, quoique les montants ne soient pas suffisants pour leur éviter d'avoir à travailler.

- manquent de modèles d'Autochtones qui ont fait des études et qui ont des carrières professionnelles.

- font souvent leur choix de carrière en fonction des besoins de leur communauté ou des opportunités d'emploi qui s'y trouvent.

#### Facteurs qui freinent la persévérance et la réussite éducative

- Dans la majorité des cas, les initiatives favorisant la persévérance et la réussite des Autochtones dans les institutions allochtones ne sont portées que par une seule personne, elles sont rarement institutionnalisées, manquent de pérennité et sont donc souvent à recommencer.

- La formule de financement par projet pilote est prépondérante alors qu'elle comporte plusieurs contraintes pour le personnel et les étudiants.

- L'absence de projets structurants et d'institutionnalisation des initiatives entraîne un manque de communication à l'intérieur des institutions. Les communautés autochtones et les centres d'amitié sont souvent sollicités plusieurs fois par différents membres d'une même institution, ce qui exacerbe le problème de la « sursollicitation » des ressources autochtones.

- Beaucoup de temps est mis par chacune des institutions pour répertorier les pratiques exemplaires et faire de nouvelles études alors que les besoins sont connus et documentés depuis longtemps.

- Le bilinguisme (une langue autochtone et une langue coloniale) n'est pas pris en considération. La barrière linguistique, surtout du français, est souvent un frein à la persévérance et la réussite éducative.

- Souvent, les fiches d'auto-identification autochtones ne mènent pas à se faire proposer des services et provoquent un sentiment de « tokénisation ».

- Souvent, les services pour étudiants autochtones sont assurés par des agents de liaison qui ont des contrats temporaires et à temps partiel, ce qui limite leur motivation et leur engagement. Pour cette raison, souvent, les liens avec les communautés et les organismes autochtones tels que les centres d'amitié sont plus difficiles à maintenir et les services sont moins adéquats pour les étudiants.

- Il arrive que des enseignants, voulant bien faire, supposent que leurs étudiants autochtones sont des spécialistes de leur culture souhaitant la partager aux autres. Le poids de l'éducation ne devrait pas reposer sur les étudiants qui sont souvent mal à l'aise, mais sur les enseignants.

- Plutôt que de développer leurs propres initiatives et d'opérer des changements internes, les institutions postsecondaires tendent à reposer sur l'offre de services des organismes autochtones, dont les centres d'amitié, pour offrir du support aux étudiants autochtones ou former leur personnel.

### Facteurs qui favorisent la persévérance et la réussite éducative

- Le **programme Accueil et intégration des Autochtones** au collégial (AIAC) du MEES [[En ligne](#)].

- L'embauche d'**agents de liaison autochtones** dans les cégeps et universités.

- La **sensibilisation** des employés et étudiant·e·s aux réalités autochtones.

- Un **tableau d'honneur des diplômés** autochtones, qui peut inspirer les étudiants.

- Des **services de halte-garderie** et des locaux d'études pour les étudiants-parents.

- Un **guide d'accueil** pour étudiants qui emménagent dans une nouvelle région (ressources locales et conseils pour faire face aux nouvelles responsabilités financières).

- Des **résidences étudiantes** ou des **logements** réservés pour Autochtones.

- Des **mesures d'aide** pour franchir les barrières linguistiques (p. ex., temps supplémentaire, outils linguistiques, dictionnaires-lexiques en langues autochtones).
- De l'**aide** pour la gestion de temps, des stratégies d'études, et ce, dès le début du parcours.

- Les **places réservées** pour étudiants autochtones dans les programmes contingentés.

- Des **critères d'admission** qui ne se basent pas que sur les résultats scolaires, mais aussi sur le cheminement personnel, la motivation, les objectifs professionnels et les besoins des communautés.

- Un **accueil** et un **suivi** individuel pour les nouveaux étudiants autochtones.

- Un **soutien psychosocial** culturellement adapté.

- La possibilité de **se former aux réalités du travail en milieu autochtone** et de faire des stages dans les communautés ou organismes autochtones.

- Une **association** et un **local** pour les étudiants autochtones.

- Des **liens** et des **ententes pérennes de collaboration** entre les institutions d'enseignement et les centres d'amitié, concernant l'accompagnement et le soutien des étudiants.

- Une **table régionale** d'accessibilité aux services en éducation pour les Autochtones en milieu urbain pour permettre une meilleure collaboration entre les établissements et organismes.

Une autre synthèse de la recherche du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec a été publiée. Il s'agit de la [Boîte à outils Favoriser la persévérance et la réussite éducative des étudiants autochtones au postsecondaire](#) où l'on retrouve une liste de « recommandations pour les établissements postsecondaires qui souhaitent améliorer leurs pratiques afin de mieux soutenir les étudiants autochtones ».

## 3.2

### SOURCE 2 | PERSÉVÉRANCE ET RÉUSSITE SCOLAIRES DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES AU COLLÉGIAL

**MARESCHAL & DENAULT (2020)**  
[En ligne]

Cette recherche PAREA de 231 pages, menée par deux enseignantes au collégial, porte sur les réalités des personnes autochtones qui étudient dans les cégeps dits conventionnels. Elle a pour but de « dégager des pistes de solutions visant à l'inclusion des étudiants autochtones dans les collèges par la sécurisation culturelle des milieux d'études afin d'améliorer la persévérance et la réussite scolaires de ces étudiants. »

Très documentée, la recherche de Mareschal et Denault met en évidence les éléments qui créent de l'insécurité culturelle, un obstacle réel à la persévérance et la réussite scolaire et offre aussi plusieurs outils très concrets pour entamer un processus institutionnel de sécurisation culturelle. Au début du document (pages XIII à XV), on retrouve une courte section relevant les points saillants de la recherche. Nous avons jugé utile pour les membres du PESLAU de reproduire presque intégralement ces pages ci-dessous.

## Persévérance et réussite scolaires des étudiants autochtones au collégial

Récits et pratiques liés à la sécurisation culturelle issus de cégeps de Québec et de Trois-Rivières



Par

**Julie Mareschal et  
Anne-Andrée Denault**

Collaborateurs à la recherche :  
Marc Langlois et  
Geneviève Marchand

CÉGEP  
**GARNEAU**

**TI**  
CÉGEP  
TROIS-  
RIVIÈRES

**Cégep  
Limoulu**

**Cégep  
de  
Sainte-Foy**

La présente recherche (10239) a été subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA).

### 3.2.1 POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

Constats et pistes de solutions pour favoriser la réussite des étudiants autochtones au collégial.

#### PISTE 1 - Décoloniser les relations et les pratiques éducatives

##### CONSTATS

- En plus des nombreux défis qu'ils rencontrent pendant leur parcours collégial, les étudiants autochtones font régulièrement face aux préjugés et aux microagressions. Ceux-ci se manifestent dans les relations avec les membres du personnel (cadres, professeurs, intervenants, etc.) ainsi qu'avec les autres étudiants.
- Plusieurs pratiques éducatives, notamment les règles d'admission et les politiques d'évaluation des apprentissages, ont des effets discriminants sur les étudiants des Premiers Peuples.
- L'offre de services dans les cégeps n'est pas suffisamment adaptée aux besoins des étudiants autochtones pour les soutenir pendant leurs études.
- Les défis rencontrés semblent plus marqués chez les étudiants autochtones qui proviennent de communautés éloignées.

## SOLUTIONS

- Informer et sensibiliser les membres de la communauté collégiale aux réalités et aux besoins des étudiants autochtones.
- Modifier ou ajuster les pratiques éducatives pour contrer les inégalités.
- Adapter l'ensemble des mesures et des services dans les cégeps pour répondre aux besoins réels des étudiants des Premiers Peuples.
- Mettre en place une stratégie d'auto-identification des étudiants autochtones.

### PISTE 2 – Favoriser l'inclusion des étudiants autochtones en reconnaissant et en valorisant leur culture

#### CONSTATS

- Plusieurs étudiants autochtones ne se sentent pas reconnus et valorisés au cégep.
- On fait peu référence aux cultures autochtones dans l'ensemble des champs d'activités collégiales.
- La non-reconnaissance, l'absence ou la dévalorisation des cultures des Premiers Peuples au cégep ont tendance à démotiver les étudiants autochtones.

## SOLUTIONS

- Développer les compétences culturelles des membres du personnel et des étudiants allochtones afin que les étudiants des Premiers Peuples puissent recevoir un accompagnement culturellement sécuritaire.

- Favoriser la réalisation d'activités éducatives en lien avec les cultures des Premiers Peuples.

- Faire connaître et valoriser les savoirs et les méthodes d'apprentissage autochtones dans les cégeps.

### PISTE 3 – Mobiliser la communauté collégiale en adoptant une stratégie institutionnelle

#### CONSTATS

- Les cégeps n'ont pas de stratégie institutionnelle formelle visant à favoriser la réussite des étudiants autochtones.

- Les mesures et les actions visant à favoriser la réussite des étudiants autochtones dans les cégeps ne sont pas mises en place de manière concertée.
- Les membres du personnel des cégeps sont peu mobilisés et ne se sentent pas suffisamment outillés pour soutenir les étudiants autochtones.

## SOLUTIONS

- Mettre en œuvre une stratégie institutionnelle fondée sur un engagement formel et un déploiement d'actions concertées concernant tous les membres de la communauté collégiale et l'ensemble des champs d'activités du cégep.
- Favoriser les actions réfléchies par des personnes culturellement compétentes et issues de l'ensemble des services du collège.
- Permettre aux étudiants et aux membres du personnel autochtones de participer aux réflexions et aux prises de décisions qui les concernent lorsqu'ils le souhaitent.
- Mobiliser l'ensemble des membres de la communauté collégiale en mettant à la disposition de tous des outils et des ressources pour mieux accompagner les étudiants.

**PISTE 4 - Collaborer en réseau avec des instances autochtones et allochtones**

## CONSTATS

- Les instances et les communautés autochtones désirent travailler en collaboration avec les cégeps.
- Les instances et les communautés autochtones n'ont pas toujours les ressources ni le temps pour répondre aux demandes des cégeps.
- Les relations entre les cégeps et les organisations autochtones ne sont pas toujours égalitaires et réciproques.
- Les cégeps en milieu urbain vivent des réalités semblables et ont des besoins similaires pour favoriser la réussite des étudiants autochtones.
- Le passage entre les différents ordres d'enseignement (du secondaire au collège ou du cégep à l'université) représente souvent un défi important pour les étudiants autochtones.

## SOLUTIONS

- Développer des partenariats entre les cégeps et des communautés, de même qu'avec des instances autochtones, par exemple les centres d'amitié autochtones.
- Favoriser des collaborations qui reposent sur un principe de coconstruction en tenant compte des valeurs chères aux Premiers Peuples telles que l'égalité et la réciprocité.

- Faire en sorte que chaque cégep travaille en collaboration avec les collèges de sa région et en concertation avec l'ensemble du réseau collégial.
- Développer des partenariats entre des établissements secondaires, de formation aux adultes et des universités pour favoriser le passage d'un niveau scolaire à un autre.

### **SOURCE 3 | L'ACTION DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES POUR, PAR ET AVEC LES PREMIERS PEUPLES**

**3.3**

#### **BCI (2020) [En ligne]**

Ce rapport synthèse, produit par le Bureau de coopération interuniversitaire, offre un recensement des initiatives en matière d'autochtonie développées par les 19 universités québécoises en date de 2019. Sur le site internet, on trouve aussi les portraits individuels des universités où sont détaillées de manière exhaustive les initiatives pour, par et avec les Premiers Peuples. Cette recherche permet de trouver de multiples pratiques inspirantes et de trouver rapidement différents modèles d'actions des universités puisqu'elles sont classées en cinq grandes catégories :

#### **GOVERNANCE**

- Gouvernance (p. ex., présence d'Autochtones aux comités décisionnels et consultatifs)
- Structure administrative (p. ex., poste-cadre affecté à la mise en œuvre d'une stratégie spécifique pour les questions autochtones)

- Planification stratégique (p. ex., les réalités autochtones dans les enjeux de l'organisation, stratégie institutionnelle de décolonisation)
- Politique et réglementation de l'établissement (p. ex., présence d'Autochtones dans le processus de révision de programmes, politique d'engagement de personnel autochtone)
- Personnel autochtone (cadres et personnel professoral, professionnel et de soutien)

#### **ENSEIGNEMENT**

- Population étudiante des Premiers Peuples
- Offre de programmes répondant aux visions, aux valeurs, aux besoins et aux intérêts des communautés autochtones
- Insertion de contenus sur les cultures, les perspectives et les réalités des Premiers Peuples (p. ex., historique, culturel, savoirs) dans des cours ou des parties de cours
- Intervention de personnes autochtones à l'intérieur des cours (chargés de cours, chargés d'enseignement, conférenciers, aides-enseignants, etc.)
- Outils et services de pédagogie universitaire offerts au personnel enseignant
- Cheminement académique et règles administratives (conditions d'admission, places réservées dans un programme, passerelles interordres, programmes préparatoires, fractionnement de programmes)

- Lieux et moyens d'enseignement pour rejoindre les communautés autochtones

- Langues d'enseignement

## **EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE**

- Accueil et intégration (p. ex., association étudiante, programme de mentorat)

- Services de soutien à la réussite académique, psychosocial, financier (p. ex., bourses réservées) et logistique (p. ex., logement familial, services aux étudiants)

- Activités culturelles et sociales pour les étudiants et les étudiantes autochtones et activités mixtes avec la communauté universitaire

- Activités de célébration de la réussite des étudiants et des étudiantes autochtones

- Infrastructures spécifiques (p. ex., espaces, pavillon, visibilité des cultures autochtones)

- Accès au soutien d'Aînés

- Compétences culturelles du personnel universitaire (p. ex., formation sur l'histoire et les réalités autochtones, en sensibilisation culturelle, en sécurisation culturelle) dans les différents services (p. ex., registrariat, services aux étudiants, bibliothèque)

## **RECHERCHE ET CRÉATION**

- Personnel autochtone en recherche

- Objectifs de développement des compétences en recherche pour des Autochtones

- Prise en compte des savoirs autochtones en recherche et création

- Programmes de cycles supérieurs

- Programme de bourses d'études aux cycles supérieurs

- Chercheurs et chercheuses et leurs thématiques de recherche et création

- Approches et éthique de la recherche et création (p. ex., recherche participative, comité d'éthique)

- Infrastructures de recherche (ex. regroupement, alliances, laboratoires et chaires de recherche et de création)

- Partenariats et réseaux stratégiques

- Moyens de diffusion des résultats de la recherche et création

## **SERVICES À LA COLLECTIVITÉ**

- Expertise universitaire participant à la dynamique de développement des milieux (p. ex., organismes autochtones et allochtones)



- Offre de formation continue sur les savoirs et les cultures autochtones (sensibilisation et sécurisation culturelle)

- Activités de sensibilisation et de formation de la population allochtone

**SOURCE 4 | FORUM NATIONAL  
SUR LA RÉCONCILIATION :  
S'ENGAGER DANS LES PAS DES  
ÉTUDIANTS DES PREMIERS  
PEUPLES**

**3.4**

**CVR 6<sup>e</sup> ÉDITION (2021)**

Forum national sur la réconciliation : s'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples.

Le forum, qui a été tenu pour la première fois au Québec en 2021, a un site web qui regorge de capsules vidéo, de recherches et d'informations précieuses pour inspirer et accompagner tout établissement postsecondaire qui souhaite agir de manière concrète pour « enlever les barrières systémiques » qui nuisent aux étudiant·e·s autochtones et devenir un acteur œuvrant au rapprochement des peuples. Préparé en collaboration avec un très grand nombre d'Autochtones qui œuvrent dans le milieu de l'éducation postsecondaire, ce qui a été produit par le Forum est la source d'information la plus récente et la plus riche qui se trouve à l'heure actuelle au Québec.

On y a classé les préoccupations qui s'y rattachent en cinq catégories:

1. La sensibilisation de l'environnement postsecondaire aux réalités des Premiers Peuples
2. Accessibilité aux études supérieures pour les étudiants des Premiers Peuples
3. Soutien et services aux étudiants des Premiers Peuples
4. Faire place aux Premiers Peuples dans l'enseignement (pédagogie et contenu de cours)
5. Enjeux et leviers concernant la place des Premiers Peuples dans la gouvernance et l'administration

Comme le travail du Forum tient compte des recherches les plus récentes, qu'il a été fait par des personnes autochtones expertes dans le milieu de l'éducation postsecondaire, que le format de présentation est limpide et que cette information est précisément destinée à être utilisée dans les institutions, nous avons jugé bon de la retranscrire intégralement dans ce rapport. Toutes ces informations peuvent se trouver sous forme de Padlet sur le [site web du Forum](#) dans la section des webinaires préparatoires.

# 1. La sensibilisation de l'environnement postsecondaire aux réalités des premiers peuples

## DÉFIS ET BARRIÈRES

- Le personnel des établissements d'enseignement manque de connaissances et de sensibilité à l'histoire, aux traumatismes et aux réalités autochtones contemporaines pour bien accompagner les étudiants.
- Il y a régulièrement des propos racistes qui sont véhiculés par des enseignants et des étudiants allochtones.
- Les réalités des Premiers Peuples sont peu représentées dans les établissements d'enseignement.

## MOYENS ET ACTIONS

- Offrir des ateliers de formation et de sensibilisation aux réalités historiques et contemporaines des Premiers Peuples à tous les professionnels, professeurs, étudiants et administrateurs du réseau de l'éducation au Québec de façon récurrente.
- Préparer et accompagner les professionnels (enseignants, intervenants, etc.) qui travailleront dans les communautés, aux réalités des Premiers Peuples.
- Produire et diffuser du matériel de sensibilisation aux réalités des Premiers Peuples adressé aux professeurs, enseignants et au personnel.

- Reconnaître la présence de racisme systémique dans l'environnement postsecondaire.

- Mettre en place des mécanismes de dénonciation et des ressources pour venir en aide aux victimes.

- Identifier des mesures claires pour condamner et enrayer la propagation de propos racistes.

- Proposer des modèles inspirants provenant des différentes nations.

- Offrir des repères culturels dans tout l'établissement (p. ex., signalisation en langues autochtones de la région).

- Véhiculer des images positives des réalités, réussites et réalisations autochtones.

- Installer des œuvres d'art permanentes conçues par des artistes autochtones locaux.

- Intégrer des cérémonies culturelles autochtones aux cérémonies existantes.

- Augmenter la représentation des Premiers Peuples dans tous les secteurs.

## PRATIQUES INSPIRANTES

- [Capsule](#) (15 min) du Forum national sur la réconciliation sur la sensibilisation de l'environnement postsecondaire aux réalités des Premiers Peuples. Des étudiants des 11 nations prennent la parole.
- [Webinaire](#) (2 h) du Forum national sur la réconciliation sur la sensibilisation de l'environnement postsecondaire aux réalités des Premiers Peuples. Conférencières : Janet Mark (UQAT), Robina Thomas (UVIC)

- Formation [Piwaseha](#) UQAT

- Formation [Sécurisation culturelle](#) UQAC

- Formation Indigenous Canada [Massive Open Online Course](#)

- Formation Indigenous Course Requirement [ICR](#) - University of Winnipeg

- Article sur une [œuvre murale](#) dans une école de Val-d'Or

- Vidéo documentaire Briser le code – [Les Autochtones 102](#)

- [Article](#) sur une cérémonie de purification à l'Université de Moncton

- Balado en 11 épisodes Laissez-nous raconter : [L'histoire crochie](#)

- First Peoples' Post-secondary [Storytelling Exchange](#) (Dawson, McGill, Kahnawake, Concordia)

## RÉFÉRENCES, ÉTUDES SUR LE SUJET

- Plan d'action de l'APNQL sur le racisme et la discrimination

- [Déclaration](#) des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

- Appels à l'action en éducation ([Engagement du gouvernement du Canada](#))

- Principes d'[Université Canada](#) en matière d'éducation des Autochtones

- L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples – [Portrait 2019](#)

- [Protocole sur l'éducation](#) des Autochtones pour les collèges et instituts

- Dossier CAPRES [Étudiants des Premiers Peuples en enseignement supérieur](#)

- [Mythes et réalités](#) sur les Peuples autochtones – Pierre Lepage

- [Article](#) Expérience d'une professeure non autochtone en lien à l'intégration des perspectives autochtones dans la formation des enseignants

## 2. Accessibilité aux études supérieures pour les étudiants des Premiers Peuples

### DÉFIS ET BARRIÈRES

- Les écoles secondaires situées dans les communautés manquent de financement et de ressources pour préparer adéquatement les étudiants autochtones aux études postsecondaires.
- Les établissements postsecondaires ne sont pas toujours accessibles géographiquement pour les communautés éloignées.
- Il y a un manque d'accès à la formation aux adultes dans certaines communautés éloignées pour permettre aux étudiants de terminer leurs études secondaires.
- Plusieurs programmes contingentés rendent difficile l'accès aux études pour certains étudiants des Premiers Peuples.
- Plusieurs communautés au Québec sont anglophones et doivent parfois étudier à l'extérieur de la province pour avoir accès à de la formation dans leur langue. Selon les exigences liées à certaines professions (p. ex., enseignement, éducation à la petite enfance), la diplomation obtenue dans une autre province n'est pas reconnue.
- Les exigences d'admission de certains programmes, dont ceux contingentés, ne tiennent pas compte de certains facteurs propres aux étudiants des Premiers Peuples.

### MOYENS ET ACTIONS

- Augmenter le financement des écoles situées dans les communautés.
- Établir des mesures pour encourager les enseignants à travailler dans les écoles des communautés et pour favoriser la rétention de ces enseignants.
- Proposer des initiatives motivant l'intérêt et visant la préparation aux études postsecondaires.
- Améliorer l'accompagnement des étudiants du secondaire en sciences.
- Rendre disponibles et accessibles les études postsecondaires dans toutes les communautés au Québec.
- Offrir des espaces de logements pour les étudiants autochtones à proximité des établissements d'enseignement situés dans les grands centres.
- Envisager un modèle d'université nomade qui inscrit une partie des enseignements dans les communautés (visites de prof., FAD).
- Réserver un nombre de places aux étudiants autochtones dans les programmes contingentés.

- Autoriser la dispensation de formation en anglais dans les universités francophones pour les cohortes d'étudiants autochtones et assurer un financement adéquat pour les petites cohortes.

- Soutenir les étudiants dans leurs démarches de financement (p. ex., bourses)

- Favoriser les passerelles entre les ordres d'enseignement pour mieux tenir compte des cheminements et favoriser l'accès.

- Revoir les méthodes d'évaluation, de classement et les exigences d'admission pour les étudiants autochtones (p. ex., RAC).

- S'inspirer du modèle du Nunavut Arctic College et de ses centres satellites pour offrir de l'enseignement à distance et en présence.

- Offrir aux nouveaux inscrits un pairage avec un mentor tout au long de leur parcours.

- Développer les services d'interprétation et documents officiels dans les langues autochtones.

## PRATIQUES INSPIRANTES

- [Capsule](#) (15 min) Forum national sur la réconciliation sur l'accessibilité aux études supérieures pour les étudiants des Premiers Peuples. Des étudiants des 11 nations prennent la parole.

- [Webinaire](#) (2 h) du Forum national sur la réconciliation sur l'accessibilité aux études supérieures pour les étudiants des Premiers Peuples. Conférencières : Kathleen Jourdain (CSSSPNQL), Christopher Fletcher (ULaval), Prudence Hannis (Kiuna)

- Collège [Kiuna](#)

- Programme ([places réservées](#)) des facultés de médecine pour les PNI au Québec

- Milieu de vie pour étudiants autochtones : [Cégep Sept-Îles & RCAAQ](#)

- Programmes spécifiques aux étudiants des Premières Nations - Centre [Nikanite](#) (UQAC)

- [Propédeutique à distance](#), pour préparer les étudiants autochtones aux études universitaires (TÉLUQ-UQAC-UQAT)

- [Article](#) Université Laval Engager des personnes autochtones pour conseiller les institutions et accueillir les étudiants

- UBC [Access Studies Program](#)

## RÉFÉRENCES, ÉTUDES SUR LE SUJET

- [Dossier](#) CAPRES Accessibilité des Premiers Peuples au cégep et à l'université

- [Recherche](#) PAREA Persévérance et réussite scolaires des étudiants autochtones au collégial (Mareschal, Denault), 2020, 241 pages
- [Revue](#) sur la persévérance et la réussite scolaires, 4 volumes produits par le Centre des Premières Nations Nikanite de l'UQAC
- [Recherche](#) RCAAQ Favoriser la persévérance et la réussite éducative des étudiants autochtones au postsecondaire, 2020, 38 pages
- [Article](#) Le point de vue des jeunes autochtones [atikamekw] en milieu urbain sur leur parcours scolaire, 2020

### 3. Soutien et services aux étudiants des Premiers Peuples

#### DÉFIS ET BARRIÈRES

- Les étudiants autochtones peuvent vivre de l'isolement, des inquiétudes et des difficultés face à leurs études postsecondaires.
- Les étudiants qui doivent quitter leur communauté pour venir étudier en milieu urbain ne sont pas toujours accompagnés pour faciliter la transition.
- Certains de ces étudiants sont parfois très jeunes pour quitter leur communauté. La vie en communauté (sentiment d'appartenance, proximité de la famille) est différente de la vie en milieu urbain.
- La réalité des étudiants-parents et travailleurs n'est pas toujours prise en compte.

#### MOYENS ET ACTIONS

- Offrir un accueil et un accompagnement spécifique aux étudiants autochtones.
- Embaucher un conseiller aux étudiants autochtones dans tous les établissements postsecondaires québécois responsable :
  - d'accompagner les étudiants dans leurs études,
  - d'offrir du mentorat,
  - de faire le pont avec les communautés environnantes,
  - de sensibiliser les enseignants aux réalités des Premiers Peuples.

- Dédier un espace spécifique aux étudiants autochtones comme lieu de sécurisation culturelle.
- Prendre en compte et soutenir le mieux-être global des étudiants autochtones (santé, sécurité, etc.) en offrant des services d'accompagnement culturellement spécifique (p. ex, soutien de spécialistes, psychologues, TES au fait des enjeux et des réalités des Premiers Peuples).
- Assurer une présence et un accompagnement personnalisé pour les étudiants qui doivent quitter leur communauté pour entreprendre des études postsecondaires.
- Offrir des places réservées dans des services de garde situés à proximité de l'établissement d'enseignement.

- Bonifier les enveloppes budgétaires dédiées aux étudiants autochtones (frais de scolarité, logement, frais de subsistance, déplacements, bourses).

#### PRATIQUES INSPIRANTES

- [Capsule](#) (17 min) Forum national sur la réconciliation sur le soutien et les services aux étudiants des Premiers Peuples. Des étudiants des 11 nations prennent la parole.

- [Webinaire](#) (1 h 30) du Forum national sur la réconciliation sur le soutien et les services aux étudiants des Premiers Peuples. Conférenciers : Francis Verreault-Paul (Nikanite-UQAC), Tanya Sirois & Amélie Lainé (RCAAQ), Mike DeGagné (Indspire)

- [Site web](#) du Centre des Premières Nations Nikanite de l'UQAC

- [Site web](#) Bourses Indspire

- [Site web](#) des services aux étudiants des Premiers Peuples de l'UQAT

- [Site web](#) des services aux étudiants des Premiers Peuples de l'Université Concordia

- [Site web](#) Soutien à la communauté étudiante autochtone Université de Montréal

- [Site web](#) des services aux étudiants des Premiers Peuples de l'UQAM

- [Places réservées pour Autochtones](#) au programme de baccalauréat en droit UQAM

- Services aux étudiants de niveau postsecondaire Inuit - [Kativik Ilisarniliriniq](#), Collège Montmorency, John Abbott College

- First Peoples' Post-secondary [Storytelling Exchange](#) (Dawson, McGill, Kahnawake, Concordia)

- [Guide d'intervention institutionnelle](#) pour favoriser la réussite éducative des étudiantes et étudiants autochtones du Cégep de Baie-Comeau, 2014, 79 pages

- Place aux Premiers Peuples dans les [bibliothèques](#) universitaires

- [Programme](#) à l'intention d'un étudiant autochtone en bibliothéconomie

- [Bourses](#) du CIERA (Centre interuniversitaire d'études et de recherche autochtones)

## RÉFÉRENCES, ÉTUDES SUR LE SUJET

- [Recherche](#) RCAAQ Favoriser la persévérance et la réussite éducative des étudiants autochtones au postsecondaire, 2020, 38 pages

- [Indspire](#) Supporting Indigenous caregivers through their post-secondary experience

- [Recherche](#) Expérience, politiques et pratiques d'intégration des étudiants autochtones à l'université : le cas de l'UQAM, Lefevre-Radelli, Jérôme, 2017, 42 pages

- [Article](#) Le point de vue des jeunes autochtones [atikamekw] en milieu urbain sur leur parcours scolaire, 2020

- [Mémoire de maîtrise](#), The Indigenization of student affairs and services in Canadian higher education, Lorenz, 2021

- [Rapport](#) du projet de recherche, Favoriser la réussite des étudiants autochtones 2011 (UVIC)

- [Dossier](#) CAPRES sur la sécurisation culturelle

## 4. Faire place aux Premiers Peuples dans l'enseignement (pédagogie et contenu de cours)

### DÉFIS ET BARRIÈRES

- Il y a une vision différente de la réussite entre les Premiers Peuples et le système d'éducation québécois et cela transparaît entre autres dans les contenus de formation et dans les approches pédagogiques.
- Le système d'éducation québécois ne reconnaît pas la diversité des langues maternelles des différentes nations (p. ex., test de français du MÉES obligatoire pour obtenir le droit d'enseigner au Québec).

- Il y a peu de cours qui abordent les enjeux et les réalités des Premiers Peuples.

### MOYENS ET ACTIONS

- Offrir de la formation et de l'accompagnement pédagogique aux professeurs pour favoriser une prise en compte des réalités des étudiants autochtones dans l'enseignement et l'encadrement.

- Intégrer des approches pédagogiques autochtones dans les activités d'enseignement.

- Développer davantage de programmes spécifiques dédiés aux étudiants des Premiers Peuples.

- Offrir des mesures d'accommodement pour les étudiants en ayant besoin (p. ex., plus de temps pour les examens, soutien dans la rédaction des travaux écrits, permettre à certains étudiants de remettre leurs travaux écrits en anglais).

- Permettre aux étudiants autochtones d'aborder avec fierté leurs projets de recherche différemment, selon les façons de faire relatives à leurs cultures, aux rapports avec le territoire et à la relation avec les aînés.

- Offrir du matériel pédagogique multilingue mettant en valeur les différentes langues des nations.

- Intégrer aux programmes d'études des contenus de cours et des objectifs d'apprentissage relatifs aux enjeux et aux réalités des Premiers Peuples propres à chaque discipline.

- Permettre aux étudiants d'approfondir leur compréhension des enjeux et des réalités des Premiers Peuples à travers leurs travaux.

- Embaucher des professeurs autochtones.

- Inviter des experts autochtones pour aborder et approfondir les questions les concernant.

## PRATIQUES INSPIRANTES

- [Capsule](#) (20 min) Forum national sur la réconciliation, Faire place aux Premiers Peuples dans l'enseignement. Des étudiants des 11 nations prennent la parole.

- [Webinaire](#) (1 h 30) du Forum national sur la réconciliation, Faire place aux Premiers Peuples dans l'enseignement Conférencières : Nian Matoush, directrice de l'éducation aux adultes, Commission scolaire crie, Manon Tremblay, directrice principale des directions autochtones, Université Concordia

- [Article](#) Cree Nation moves forward with plans for college

- [Ressources](#) de l'Université Concordia - How do I decolonize my curriculum and pedagogical practices in meaningful and respectful ways?

- [L'École d'études autochtones](#) - programmes de 1er et de 2e cycles - UQAT

- [Dechinta](#) Centre for Research and Learning- Nord du Canada

- Université de Toronto - [Indigenous Education Research Centre](#)

- [Article](#) The Growing Area of Indigenous Astronomy

- [Article](#) Indigenous Researchers Reshaping Archeology, Anthropology

- [Article](#) L'importance d'intégrer les savoirs autochtones aux programmes universitaires - Université d'Ottawa

- [Decolonizing light](#) : Repérer et contrer le colonialisme en physique contemporaine - Concordia

- [Ressource d'intégration](#) de perspectives autochtones - curriculum de l'Ontario

- [Cours en ligne](#) Visions du monde et éducation autochtones (MOOC)

- [Padlet](#) Décolonisation pédagogique et réconciliation dans les collèges

- [Outil pédagogique](#) Les 4 saisons de la réconciliation (secondaire et postsecondaire)

- [Contenus autochtones](#) pour les cours de français langue seconde (FLS) au collégial - Dawson

## RÉFÉRENCES, ÉTUDES SUR LE SUJET

- [Trousse](#) de mobilisation du savoir autochtone : Utilisation des résultats d'apprentissage autochtones pour promouvoir et évaluer la pensée critique et la citoyenneté mondial
- [Livre](#) La gestion de l'éducation dans les écoles des communautés autochtones du Québec, Émilie Deschênes, 2020
- [Livre](#) La décolonisation de la scolarisation des jeunes Inuit et des Premières Nations, Collectif, 2020
- [Article scientifique](#) Pédagogie autochtone et pédagogie du lieu : proposition d'un modèle d'enseignement autochtonisé, Diane Campeau, 2021

## 5. Enjeux et leviers concernant la place des Premiers Peuples dans la gouvernance et l'administration

### DÉFIS ET BARRIÈRES

- Le système d'éducation actuel ne reconnaît pas les principes d'autogouvernance des communautés des Premiers Peuples en matière d'éducation.
- Les Premiers Peuples ne sont pas systématiquement consultés lorsqu'il s'agit de démarrer un projet ou une initiative les concernant.

- La notion de « réconciliation » ne fait pas l'unanimité parmi les acteurs du milieu de l'éducation autochtone.

- Il y a un manque de financement adéquat pour permettre aux étudiants autochtones d'entreprendre des études postsecondaires.

### MOYENS ET ACTIONS

- Nommer un responsable de la réconciliation dans chaque établissement universitaire.
- Assurer une représentation autochtone dans les instances officielles des établissements postsecondaires.
- Intégrer des objectifs de réconciliation aux plans stratégiques des établissements et développer des plans d'action pour faire place aux Premiers Peuples.

- Mettre en place des mécanismes assurant une meilleure concertation avec les acteurs en éducation des communautés.

- Proposer des initiatives visant à décoloniser les institutions postsecondaires.

- Reconnaître, respecter et accueillir les connaissances et savoir-faire autochtones (complémentarité des connaissances).

- Respecter, valoriser et mettre en valeur les langues autochtones.

- Impliquer les acteurs autochtones concernés au début de tous projets les impliquant et assurer que leurs besoins et réalités soient au cœur de l'ensemble des démarches et des décisions.

- Mettre en place des processus structurés visant à obtenir le consentement et l'avis des communautés autochtones avant de commencer un projet de recherche les concernant.

- Favoriser les passerelles entre les ordres d'enseignement pour mieux tenir compte des cheminements et favoriser l'accès.

- En collaboration avec les acteurs autochtones concernés, revoir et proposer une nouvelle façon de nommer le processus de réconciliation en cours pour reconnaître la place des Premiers Peuples dans l'environnement postsecondaire.

## DÉFIS ET BARRIÈRES

- [Capsule](#) (12 min) Forum national sur la réconciliation, Enjeux et leviers concernant la place des Premiers Peuples dans la gouvernance. Des étudiants des 11 nations prennent la parole.
- [Webinaire](#) (1 h 30) du Forum national sur la réconciliation, Enjeux et leviers concernant la place des Premiers Peuples dans la gouvernance. Conférencières : Suzy Basile, professeure à l'UQAT, Denis Gros-Louis, directeur général du CEPN

- [Certificat](#) en gouvernance autochtone, UQAT

- [Plan d'action](#) Place aux Premiers Peuples UdeM

- [Plan d'action](#) l'UQAT et les Peuples autochtones

- Indigenous Directions [Action Plan](#) Université Concordia

- [Plan d'action](#) avec les Premiers Peuples Uvalal

- [Indigenous Plan](#) 2017-2022 UVIC

- [Plan d'action](#) autochtone 2019-2024 Université d'Ottawa

- Indigenous [Strategic Plan](#) 2020 UBC

- [Article](#) Décoloniser les bibliothèques

- [Hub de l'éthique](#), Une plateforme de partage d'outils et d'expériences en lien avec la recherche impliquant les communautés autochtones et locales

- [Article](#) UCalgary Launches IRST to Ensure Research Conducted in a Good Way

- [Dossier spécial](#) Revue Québec Science : Recherche autochtone, aller de l'avant - Réseau UQ

## RÉFÉRENCES, ÉTUDES SUR LE SUJET

- [Études, analyses et mémoires](#) produits par le CEPN (Conseil en Éducation des Premières Nations)

- [Protocole de recherche](#) des Premières Nations APNQL, 2005

- [Boîte à outils](#) des principes de la recherche en contexte autochtone

Comme le disait le rapport de Regroupement des centres d'amitié autochtones, les études ne manquent pas lorsqu'il s'agit de documenter ce que peuvent faire les institutions d'enseignement supérieur pour faire une place aux Premiers Peuples dans toutes leurs sphères d'activités. Même si plusieurs ne savent pas encore par où commencer pour assurer la présence autochtone dans leur institution, nous avons tenté de montrer qu'ils peuvent au moins compter sur les quatre sources présentées dans la présente section pour

- se familiariser avec les enjeux principaux vécus par les étudiants autochtones au postsecondaire, comprendre les obstacles à la mise en place de pratiques visant plus de présence autochtone,
- trouver les pistes de solutions, les actions et les moyens concrets pour dépasser ces obstacles
- et s'inspirer en prenant connaissance des nombreuses pratiques qui contribuent déjà au rapprochement entre les peuples et à un mieux-vivre ensemble.

# 4

## **RECOMMANDATIONS DES COMMISSIONS ET ENQUÊTES CANADIENNES ET QUÉBÉCOISES ADRESSÉES AU MILIEU DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE**

Cette section se veut une brève présentation des différentes commissions et enquêtes qui ont été menées au Canada et au Québec concernant les Autochtones et qui ont une incidence sur les pratiques des cégeps et des universités.

# RECOMMANDATIONS DES COMMISSIONS ET ENQUÊTES CANADIENNES ET QUÉBÉCOISES ADRESSÉES AU MILIEU DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

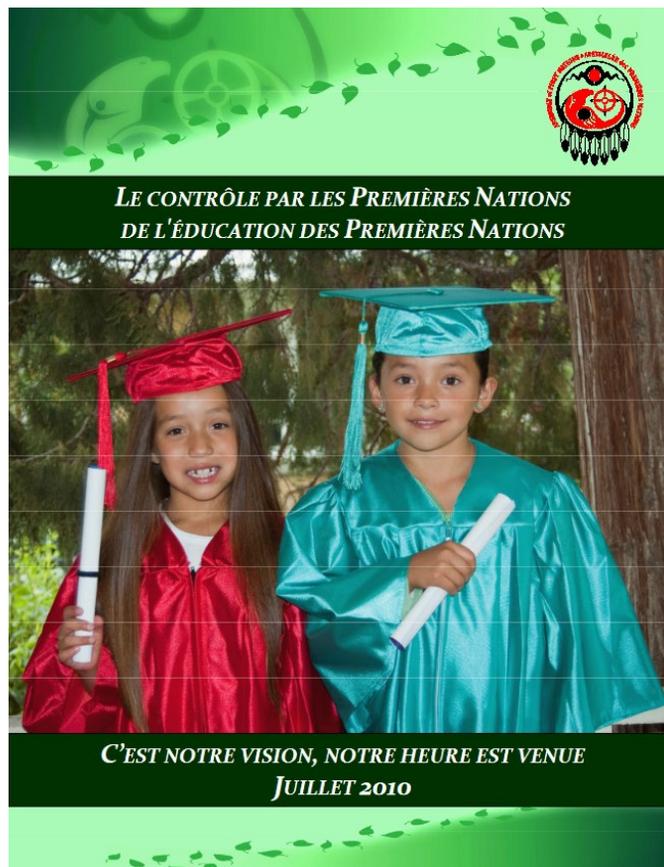
Dans les 25 dernières années, presque toujours après un moment de crise dans les relations entre les Allochtones et les Autochtones au Canada et au Québec, plusieurs commissions et enquêtes ont été tenues. De nombreux intervenants et experts autochtones y ont pris part, des aînés ont été consultés et les communautés ont généralement bien reçu les constats et les appels à l'action issus de ces années de travail.

Malheureusement, force est de constater que les rapports produits n'ont été que très rarement consultés par le milieu de l'éducation postsecondaire au Québec. Si bien que les recommandations faites il y a 25 ans sont d'une actualité déconcertante. Il nous a semblé qu'il était d'une grande importance de les répertorier dans le présent document afin que l'on puisse en tenir compte au moment d'entreprendre des projets dans les établissements d'éducation postsecondaire des Laurentides.

4.1

## VERS L'AUTODÉTERMINATION DES AUTOCHTONES DANS L'ÉDUCATION

Avant de présenter ces recommandations, il est nécessaire de savoir que depuis une cinquantaine d'années, les Autochtones se sont dotés d'organismes, de regroupements, de programmes et d'institutions d'enseignement pour reprendre le contrôle de l'éducation de leur population.



Depuis, beaucoup de communautés administrent elles-mêmes leurs écoles primaires et secondaires. L'année 2022 a marqué les 50 ans d'un moment très important dans l'histoire de l'éducation des Autochtones, soit la sortie de la déclaration de principe rédigée par la Fraternité des Indiens du Canada (aujourd'hui appelée Assemblée des Premières Nations) intitulée [La maîtrise indienne de l'éducation indienne](#) (révisé en 2010 et renommée [Le contrôle par les Premières Nations de l'éducation des Premières Nations](#)).

Dans ce document phare, on retrouve les principales valeurs sur lesquelles repose la philosophie de l'éducation autochtone, de la maternelle à l'éducation postsecondaire.

Pour mieux comprendre la portée des recommandations s'adressant aux institutions allochtones, nous leur suggérons de prendre connaissance des préoccupations et de la vision qu'ont les Autochtones en matière d'éducation et de garder en tête cet horizon d'autodétermination en adoptant des pratiques de collaboration et de coconstruction.

## 4.2

### LA COMPÉTENCE 15

(2020) [En ligne]

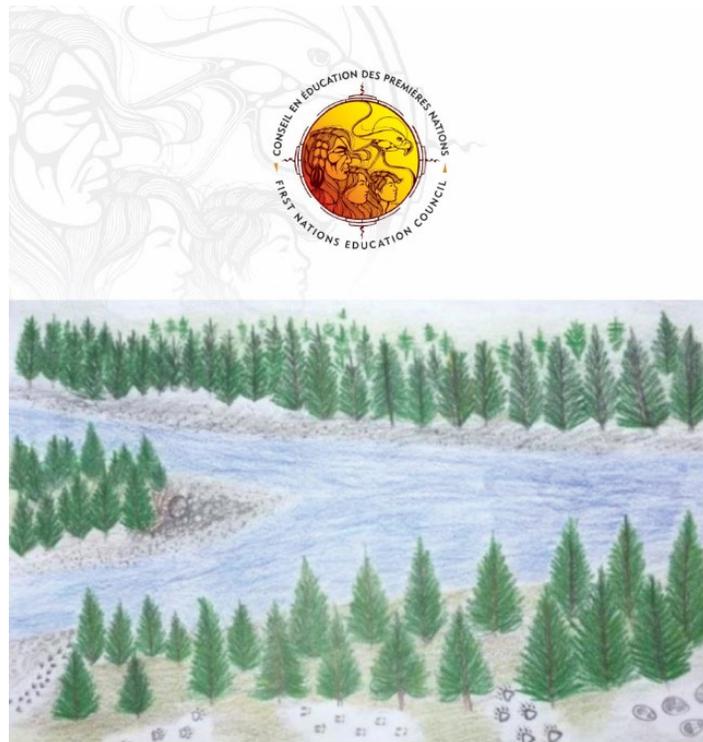
*Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones.*

Élaboré par le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN), l'Institut Tshakapesh ainsi que le CDFM, cet énoncé de compétence a été pensé pour faciliter l'intégration des recommandations de la CVR, de l'ENFFADA et de la Commission Viens dans le milieu de l'éducation au Québec. Si cette compétence vise d'abord le primaire et le secondaire, elle exhorte aussi le milieu postsecondaire à l'adapter et à l'adopter dans ses programmes.

#### PRINCIPALES DIMENSIONS DE LA COMPÉTENCE

- créer un milieu d'apprentissage où l'élève se sent respecté et accueilli, qui tient compte de la vision holistique d'une éducation qui s'étend tout au long de la vie ;
- s'engager activement dans un processus de sécurisation culturelle grâce à la conscience, à la sensibilité et à la compétence culturelles ;

- valoriser la culture, la langue, le territoire et les savoirs autochtones en milieu scolaire ainsi que dans les relations avec la famille et la communauté ;
- utiliser des pratiques pédagogiques et des modes d'évaluation adaptés au mode d'apprentissage autochtone ;
- s'engager activement dans des relations professionnelles respectueuses avec les apprenants, les parents et les communautés autochtones ;
- intégrer des modes d'apprentissage culturellement signifiants dans la classe et sur le territoire ;



## COMPÉTENCE 15

Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones

- reconnaître que chaque apprenant fait partie d'une grande famille et communauté qui contribuent à son cheminement d'apprentissage, qui se prolongera tout au long de la vie ;
- profiter des occasions de créer des liens dans ses relations avec les élèves, ses collègues, les parents, les membres de la communauté ainsi que des liens avec la communauté et le milieu ;
- savoir sélectionner des contenus authentiques traitant de la culture et de l'histoire autochtones ;
- s'engager dans un processus d'apprentissage continu en tant qu'apprenant plutôt que comme un expert.

4.3

## PLAN D'ACTION DE L'APNQL SUR LE RACISME ET LA DISCRIMINATION

(2020) [En ligne]

Dans le contexte du récent débat de société qui a lieu au Québec portant sur l'existence du racisme envers les Premières Nations, l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) a commandé un sondage Léger auprès de la population.

Cette étude a révélé que bien que plus de la moitié des Québécois admettent avoir très peu de connaissances des réalités des Premières Nations, la majorité reconnaît que ces dernières font face à des obstacles supplémentaires dans leur vie.

Si beaucoup conviennent que le racisme et la discrimination font partie de l'expérience des membres des Premières Nations, et ce, dans toutes les sphères de la société québécoise, peu disent savoir comment s'engager à lutter aux côtés de ceux qui les subissent.

Dans ce document, l'APNQL présente des recommandations et des interventions concrètes pour guider tout individu ou institution dans sa volonté de s'engager dans cette voie. Une section (pages 12-13) s'adresse spécifiquement au milieu de l'éducation, nous la reprenons intégralement ici.

PLAN D'ACTION DE L'APNQL

# SUR LE RACISME ET LA DISCRIMINATION

S'ENGAGER AVEC LES PREMIÈRES NATIONS CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION

29 septembre 2020



Assemblée des Premières Nations  
Québec-Labrador

### POUR NOUS JOINDRE

Assemblée des Premières Nations  
Québec-Labrador

255, Place Chef Michel Lavoie  
Bureau 201  
Wendake, QC G0A 4V0

Tél: (418) 842 5020  
Courriel: [communications@apnql.com](mailto:communications@apnql.com)  
Facebook: @APNQL\_AFNQL

## RECOMMANDATION 12

**Rendre accessible** à tous les cadres, professionnels et employés susceptibles d'être en contact avec les personnes issues des peuples autochtones et œuvrant dans les services publics des **formations** développées en collaboration avec les autorités autochtones et **visant à** favoriser la sensibilité, la compétence et la **sécurisation culturelle**.

Dans le respect de la diversité culturelle des nations autochtones, la formation offerte doit être adaptée aux nations autochtones auprès desquelles ces gens sont appelés à travailler (CERP #25-26-75; ENFFADA #17.8, 18.8, 18.9).

## INTERVENTIONS SUGGÉRÉES

**48.** Recenser les formations offertes jusqu'à présent et s'assurer que le contenu est pertinent et d'actualité.

**49.** Bonifier ces formations au besoin afin qu'elles viennent répondre aux diverses réalités.

## RECOMMANDATION 13

**Inclure**, en collaboration entre les autorités autochtones et les différents ordres professionnels, **un volet** sur les Premières Nations et les Inuit du Québec **dans les parcours de formations** collégiales et universitaires menant à une **pratique professionnelle** (médecin, travailleur social, avocat, journaliste ou autre) (CERP #23, 24, 25, 26; CVR 23iii, 24; ENFFADA 10.1).

## INTERVENTIONS SUGGÉRÉES

**50.** Mettre en place un comité-conseil dans toutes les institutions offrant les programmes professionnels concernés et même plus largement dans les établissements scolaires désireux d'inclure un tel volet.

**51.** Le référentiel de compétences de la profession enseignante doit intégrer des compétences en matière autochtone : ajouter une compétence exclusive sur les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de la révision du référentiel de compétences professionnelles (entre autres pour la profession enseignante et sa formation).

## RECOMMANDATION 14

En collaboration avec des organisations ou institutions scolaires, **mettre en œuvre** dans tous les établissements d'enseignement primaire, secondaire, postsecondaire et toutes les administrations scolaires, des **programmes de sensibilisation** et d'éducation sur les **vérités historiques et actuelles** au sujet du **génocide** des Autochtones découlant de l'application des lois, des politiques et des pratiques coloniales de l'État.

Ces programmes devront comprendre, sans s'y limiter, des enseignements sur l'histoire, le droit et les pratiques des Autochtones, de leur point de vue.

**Faire connaître**, par l'élaboration de curriculums et de programmes en partenariat avec des Autochtones, les **vérités historiques et actuelles au sujet du génocide des Autochtones** découlant de l'application des lois, des politiques et des pratiques coloniales de l'État.

Certains programmes de sensibilisation et d'éducation devront être destinés aux enfants et aux jeunes et porter sur les techniques de sollicitation utilisées aux fins d'exploitation et d'exploitation sexuelle (ENFFADA #7.9, 11.2; CERP #21, 22; ENFFADA Q #9, 11.1, 16.25, 17.24).

## **INTERVENTIONS SUGGÉRÉES**

**53.** Tenir compte des travaux des tables/groupes de travail d'experts des Premières Nations dans le développement des contenus.

**54.** Travailler avec les agents d'inclusion du CEPN afin de mettre à jour les mesures d'accueil dans les établissements où il y a concentration de PN.

**55.** Soutenir l'élaboration d'activités ou d'une trousse pédagogique destinées aux enfants des CPE, écoles primaires et secondaires et y contribuer.

**56.** Élargir la diffusion de la programmation de sensibilisation culturelle autochtone élaborée par le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNEA).

Elle est actuellement offerte, sur demande, dans les établissements d'éducation supérieure dans la région de Montréal.

**57.** Faire la promotion de la trousse pour contrer la cyberintimidation et promouvoir la sécurité en ligne développée et publiée par le CEPN.

## **RECOMMANDATION 15**

**Mobiliser** le milieu scolaire et éducatif en vue de **réduire les écarts** entre les Autochtones et les Allochtones en matière de **réussite scolaire**.

## **INTERVENTIONS SUGGÉRÉES**

**58.** Éliminer les obstacles systémiques à la réussite éducative, dont l'épreuve unique en français qui émane de la Charte de langue française.

**59.** Reconnaître les programmes et les outils pédagogiques développés par les organisations mandatées des Premières Nations et les intégrer aux initiatives en matière d'éducation.

**60.** Élaborer des programmes culturellement adaptés en reconnaissant l'excellence et l'expertise autochtones.

**61.** Élaborer des programmes qui incluent l'histoire et les enjeux autochtones en reconnaissant l'excellence et l'expertise autochtones.

**62.** Mettre en place des initiatives locales de soutien et de mentorat.

## LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS ENTRE LES AUTOCHTONES ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

### CERP ou Commission Viens (2019) [[En ligne](#)]

Cette commission québécoise a été mise sur pied à la suite des allégations d'abus perpétrés envers des femmes autochtones par des policiers de Val-d'Or.

Québec a décidé d'enquêter non seulement sur la relation entre les Autochtones et les services de police, mais aussi avec les services de justice, correctionnels, de santé et services sociaux, ainsi que les services de protection de la jeunesse. Le rapport final comporte des appels à l'action pour chacun de ces services, qui s'adressent également au milieu de l'éducation postsecondaire :

#### APPEL À L'ACTION 23

Inclure, en collaboration avec les autorités autochtones, un volet sur les Premières Nations et les Inuit du Québec dans les parcours de formation collégiale et universitaire menant à une pratique professionnelle (médecin, avocat, travailleur social, journaliste ou autre).

#### APPEL À L'ACTION 24

Sensibiliser les ordres professionnels à l'importance d'inclure dans leurs programmes de formation des contenus développés en collaboration avec les autorités autochtones et portant sur les besoins et caractéristiques des Premières Nations et des Inuit ainsi que sur la sécurisation culturelle.



#### APPEL À L'ACTION 25

Rendre accessible à tous les cadres, professionnels et employés susceptibles d'être en contact avec les personnes issues des peuples autochtones et œuvrant dans les services publics des formations développées en collaboration avec les autorités autochtones et visant à favoriser la sensibilité, la compétence et la sécurisation culturelle. Dans le respect de la diversité culturelle des nations autochtones, la formation offerte doit être adaptée aux nations autochtones auprès desquelles ces gens sont appelés à travailler.

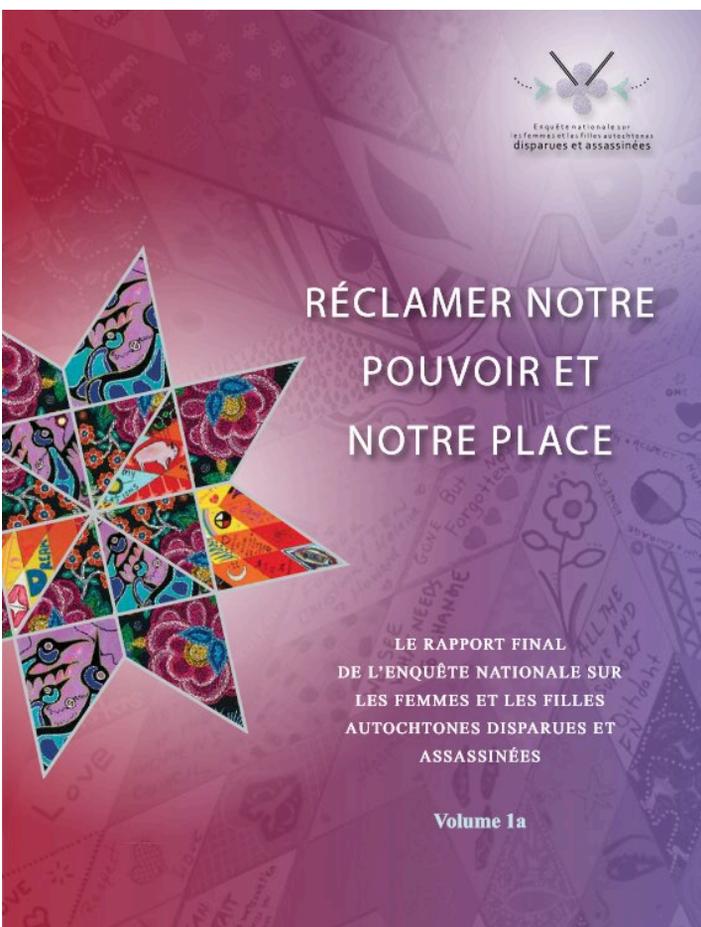
## APPEL À L'ACTION 26

Offrir une formation continue et récurrente à tous les cadres, professionnels, et employés œuvrant dans les services publics et susceptibles d'être en contact avec les personnes issues des communautés autochtones.

4.5

### ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES

ENFFADA (2019) [[En ligne](#)]



En 2015, après des décennies de demandes répétées de groupes de femmes autochtones, la GRC a produit un rapport pancanadien démontrant qu'il y avait bien une surreprésentation du nombre de femmes et de filles autochtones qui disparaissaient ou étaient assassinées, comparativement aux femmes et aux filles canadiennes.

En 2016, l'enquête nationale voit le jour pour mieux comprendre ce phénomène de violence que connaissent les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA. Le rapport final soutient que le Canada a perpétré un génocide envers les peuples autochtones et plus spécifiquement envers les filles, les femmes et les personnes 2ELGBTQQIA. On y trouve 18 appels à la justice, dont le 11e qui s'adresse au milieu de l'éducation.

## APPEL À LA JUSTICE 11.1

Nous demandons à tous les établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire et à toutes les administrations scolaires d'éduquer et de sensibiliser le public au sujet des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones disparues et assassinées, et sur les enjeux et les causes profondes de la violence que ces personnes subissent.

L'élaboration des curriculums et programmes doit se faire en partenariat avec des Autochtones, en particulier avec des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA.

Cette éducation et cette sensibilisation doivent comprendre les vérités historiques et actuelles au sujet du génocide des Autochtones découlant de l'application des lois, des politiques et des pratiques coloniales de l'État.

Elles doivent comprendre, sans s'y limiter, des enseignements sur l'histoire, le droit et les pratiques des Autochtones, à partir de leur point de vue, et l'utilisation du guide de mobilisation *Leurs voix* nous guideront auprès des enfants et des jeunes.



## Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action

### 4.6 COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA

#### CRV (2015) SOMMAIRE DU RAPPORT FINAL [\[En ligne\]](#)

##### 94 appels à l'action [\[En ligne\]](#)

La Commission de vérité et de réconciliation du Canada a été mise sur pied au terme du plus grand recours collectif de l'histoire du Canada, celui qu'ont instigué les survivants des pensionnats autochtones. Elle a eu pour but de faire la lumière sur la vérité de ce qui s'est produit pendant plus de 100 ans dans ces pensionnats et de faire des recommandations pour opérer un processus de réconciliation entre les Autochtones et les Allochtones. Des 94 appels à l'action, les suivants concernent le milieu de l'éducation :

#### APPEL À L'ACTION 7

Élaborer, de concert avec les groupes autochtones, une **stratégie conjointe** pour **combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi** entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones.

#### APPEL À L'ACTION 11

Fournir un **financement adéquat** pour remédier à l'insuffisance des places disponibles pour les élèves des Premières Nations qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires.

#### APPEL À L'ACTION 16

Nous demandons aux établissements d'enseignement postsecondaire de créer des **programmes** et des diplômes collégiaux et universitaires **en langues autochtones**.

## APPEL À L'ACTION 24

Nous demandons aux écoles de médecine et aux écoles de sciences infirmières du Canada d'exiger que **tous leurs étudiants suivent un cours portant sur les questions liées à la santé qui touchent les Autochtones**, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones de même qu'aux enseignements et aux pratiques autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

## APPEL À L'ACTION 28

Nous demandons aux écoles de droit du Canada d'exiger que tous leurs étudiants **suivent un cours sur les peuples autochtones et le droit**, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone de même qu'aux relations entre l'État et les Autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

4.7

## DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

(2007) [[En ligne](#)]

Ratifiée par le Canada en 2010, cette déclaration est le fruit de plus de 20 ans de travail entre les États membres des Nations Unies. Elle présente, en 46 articles, les droits des peuples autochtones en matière de cultures, de traditions, de territoires, d'identité, de santé, d'éducation et de langues que les États signataires se sont engagés à respecter. Les articles suivants font directement référence aux droits en matière d'éducation qui y sont reconnus.

## DÉCLARATION des Nations Unies sur les DROITS des PEUPLES AUTOCHTONES



Nations Unies

## ARTICLE 14.3

Les États, en concertation avec les peuples autochtones, prennent des mesures efficaces pour que les autochtones, en particulier les enfants, vivant à l'extérieur de leur communauté, puissent accéder, lorsque cela est possible, à un enseignement dispensé selon leur propre culture et dans leur propre langue.

## ARTICLE 15

1. Les peuples autochtones ont droit à ce que l'enseignement et les moyens d'information reflètent fidèlement la dignité et la diversité de leurs cultures, de leurs traditions, de leur histoire et de leurs aspirations.

2. Les États prennent des mesures efficaces, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones concernés, pour combattre les préjugés et éliminer la discrimination et pour promouvoir la tolérance, la compréhension et de bonnes relations entre les peuples autochtones et toutes les autres composantes de la société.

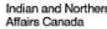
4.8

### COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA

(1996) [En ligne]

La Commission royale sur les peuples autochtones a été mise sur pied au lendemain de la crise d'Oka afin de trouver des solutions aux problèmes que connaissent les relations entre les Autochtones, le gouvernement canadien et l'ensemble de la société canadienne.

Elle a pris fin en 1996 avec la publication d'un vaste rapport en cinq volumes traitant de 16 enjeux, dont celui de l'éducation. Si elles datent d'il y a plus de 25 ans, ses recommandations sont encore criantes d'actualité.

 Affaires indiennes et du Nord Canada  Indian and Northern Affairs Canada



Canada

## LA COMMISSION RECOMMANDE:

- Que les établissements d'enseignement postsecondaire publics des provinces et des territoires prennent de nouvelles initiatives ou élargissent celles existantes afin d'accroître le taux de participation, de persévérance et de réussite des étudiants autochtones. Pour cela, ils devront introduire, favoriser ou renforcer (vol 3) :

- a) un climat accueillant pour les étudiants autochtones ;
- b) un contenu et des perspectives autochtones dans les cours offerts dans les diverses disciplines ;
- c) des études et des programmes autochtones intégrés aux programmes généraux de l'établissement et inclus dans le budget de base de celui-ci ;
- d) la nomination d'Autochtones aux conseils des gouverneurs ;
- e) des conseils autochtones chargés de conseiller le président de l'établissement ;
- f) le recrutement actif d'étudiants autochtones ;
- g) des politiques d'inscription qui encouragent les candidats autochtones à se présenter ;
- h) des locaux où les étudiants autochtones peuvent se réunir ;
- i) des associations d'étudiants autochtones ;
- j) le recrutement de professeurs autochtones ;
- k) des services de soutien pour l'orientation scolaire et personnelle assurés par des conseillers d'orientation autochtones ;
- l) la sensibilisation du corps professoral et du personnel aux différences culturelles.

- De sensibiliser le public afin d'éliminer les problèmes que posent l'ignorance et les idées fausses quant à la place des autochtones dans l'histoire canadienne et quant à la nature de leurs droits (vol. 5).

- D'offrir des programmes d'études qui, dans toutes les disciplines, tiennent compte des perspectives, des traditions, des croyances et des conceptions des peuples autochtones (vol. 3).

- D'offrir des cours de civilisation autochtone, notamment d'histoire, de langue et de culture (vol. 3).

- De placer les langues autochtones sur un pied d'égalité avec les autres langues modernes, en ce qui concerne l'octroi de crédits pour l'admission, l'observation des exigences relatives à l'étude d'une seconde langue et l'obtention de crédits pour les cours généraux (vol. 3).

- De s'assurer que les programmes de formation des enseignants comprennent au moins une composante portant sur l'enseignement de matières autochtones, tant aux autochtones qu'aux non-autochtones (vol. 3).

# CONCLUSION

## Recommandations pour les institutions d'enseignement supérieur des Laurentides

À la lumière des informations présentées dans ce rapport, voici une liste qui résume ce que nous avons constaté concernant les pratiques actuelles dans les institutions situées dans les Laurentides et ce que nous leur suggérons afin de mettre en application les recommandations issues des études et des commissions d'enquête menées au Québec et au Canada concernant la présence autochtone dans l'enseignement supérieur.

### CONSTAT 1

Il est fort probable qu'en étudiant au cégep puis à l'université dans les Laurentides, la majorité des étudiants n'entendront pas parler des réalités, des savoirs ou des cultures autochtones de tout leur parcours. Les institutions contribuent très peu à mettre fin au maintien de la méconnaissance généralisée dans la société et des conséquences néfastes qui en découlent pour les Autochtones.

## RECOMMANDATION 1

**Faire place** aux Premiers Peuples dans l'enseignement :

- en intégrant du contenu de cours sur les réalités et perspectives autochtones dans tous les programmes, mais plus spécifiquement dans ceux où les finissants sont susceptibles de travailler auprès des Autochtones (p. ex., santé, services sociaux, droit, journalisme);
- en faisant connaître et en valorisant les cultures et les savoirs autochtones (p. ex., offrir des cours de langues ou portant sur les cultures, les traditions et les savoirs autochtones des nations des Laurentides et ailleurs);
- en sensibilisant les étudiants aux vérités historiques et actuelles concernant : les droits autochtones, le génocide autochtone, l'exploitation des territoires et des ressources, l'exploitation sexuelle, les causes profondes de la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA afin de contrer les idées fausses, les préjugés et le racisme (voir les recommandations spécifiques des commissions).

## CONSTAT 2

La majorité du personnel des institutions des Laurentides ne s'est jamais vu offrir de formation pour se familiariser avec les réalités, les savoirs et les cultures autochtones. Il n'est donc pas en mesure de faire connaître ces réalités aux étudiants allochtones et ainsi de suivre la recommandation 1.

## RECOMMANDATION 2

**Sensibiliser, former et accompagner le personnel** aux réalités des Premiers Peuples :

- en tenant des activités de sensibilisation dans le but de susciter l'intérêt du personnel à se former davantage ;
- en offrant de la formation aux employés et aux enseignants de manière récurrente ;
- en offrant un soutien pédagogique et un accompagnement d'experts aux enseignants qui souhaitent intégrer des contenus autochtones dans leurs cours ;
- en offrant du soutien aux employés qui sont susceptibles d'interagir avec les étudiants autochtones (p. ex., services aux étudiants, API, CO, socioculturel, résidences) en développant des outils internes (p. ex., section à la bibliothèque ou centre de documentation spécialisé, plateforme internet ou intranet pour rendre disponible la documentation la plus pertinente (p. ex., Boîte à outils décoloniale de Mikana, voir le répertoire exemplaire de l'Université Laval ici) ;

- en créant une ou des communautés de pratiques pour échanger sur l'inclusion des réalités, savoirs et cultures au sein des institutions.

## CONSTAT 3

À l'exception de l'UQAT, il y a peu de visées institutionnelles et de plan d'action appuyé par la gouvernance en matière d'autochtonie pour les Laurentides.

## RECOMMANDATION 3

En coconstruction avec des communautés ou des organismes autochtones, **élaborer, adopter et mettre en œuvre** dans chaque institution **un plan d'action** appuyé par la gouvernance pour développer la présence autochtone dans l'ensemble des champs d'activité des établissements. Ces plans d'action doivent :

- viser la pérennité des pratiques ;
- mener à des projets structurants ;
- favoriser la communication interne pour coordonner les initiatives isolées et éviter la sollicitation excessive des ressources autochtones ;
- créer des regroupements formels (p. ex., comité institutionnel, communauté de pratique) ;
- structurer les actions en nommant par exemple un poste-cadre affecté à la mise en œuvre du plan d'action et un responsable à la réconciliation par établissement ;

- prévoir une présence autochtone qui siège aux comités décisionnels.

#### CONSTAT 4

Il y a peu de concertation, de mutualisation et de partage de pratiques entre les institutions dans les Laurentides en matière d'autochtonie. Les pratiques des institutions sont inégales et manquent de cohérence entre elles.

#### RECOMMANDATION 4

Créer une **table régionale des Laurentides** visant la concertation, la mutualisation des ressources et le partage de pratiques en matière d'autochtonie en vue de :

- développer des liens avec les communautés et les organismes autochtones en commun pour éviter la sollicitation excessive (p. ex., Kanesatake, Kitigan Zibi, Centre d'amitié autochtone de Maniwaki, Manawan, Lac Simon, Kitisakik, CEPN, CSPNÉA, Mikana, Kina8at);
- offrir les mêmes services aux étudiants autochtones d'une institution à l'autre et ainsi faciliter la transition interordre;
- développer des partenariats interordre dans les disciplines où les finissants sont susceptibles de travailler auprès des Autochtones (p. ex., s'assurer de se donner des objectifs de formation cohérents pour les étudiantes en Techniques de travail social du CSTJ qui sont nombreuses à aller étudier à l'UQO Saint-Jérôme au baccalauréat en travail social, par la suite);

- guider les cégeps dans l'élaboration de leur plan d'action pour qu'ils s'arriment le plus possible aux pratiques et initiatives des universités des Laurentides.

#### CONSTAT 5

Il y a peu de partenariats établis avec les organismes et communautés autochtones avoisinant les Laurentides.

#### RECOMMANDATION 5

Développer des pratiques **par, pour et avec les Premières Nations** en sollicitant des partenariats **avec les communautés et organismes autochtones** suivants :

- Le [programme de soutien aux études postsecondaires](#) de Kanesatake;
- Le [programme de soutien aux études postsecondaires](#) de Kitigan Zibi;
- Le [Centre d'amitié autochtone de Maniwaki](#);
- L'organisme culturel [Kina8at](#);
- Le Conseil en éducation de Premières Nations ([CEPN](#));
- Le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes ([CSPNEA](#));
- Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec ([RCAAQ](#));
- L'organisme [Mikana](#).

## CONSTAT 6

On a peu de connaissances spécifiques concernant les étudiants autochtones fréquentant les institutions des Laurentides ou de la population autochtone qui réside dans la région.

### RECOMMANDATION 6

Mener une **recherche** pour avoir un portrait plus juste des **identités** et des **besoins en éducation** de la population autochtone des Laurentides en prenant en compte les éléments suivants :

- s'assurer de respecter les protocoles de recherche avec les Autochtones lors de la recherche (protocoles de l'APNQL et de l'UQAT, p. ex., cercle de partage avec les étudiants autochtones plutôt que des groupes de discussion) ;
- mettre en place des procédures internes d'auto-identification seulement si elles mènent à proposer des services (pour éviter le « tokénisme ») ;
- être prêt à développer des services culturellement pertinents (programmes d'études adaptés, halte-garderie, CPE, logement, santé, services linguistiques) s'ils sont demandés ;
- chercher de l'information régionale auprès des services d'éducation de Kanesatake, de Kitigan Zibi, de Manawan et du Centre d'amitié autochtone de Maniwaki.

## CONSTAT 7

Dans les cégeps des Laurentides, il n'y a pas de pratiques spécifiques pour les Autochtones en ce qui concerne l'accessibilité ou le soutien aux études.

### RECOMMANDATION 7

De manière concertée et en cohérence avec les pratiques de l'UQO et de l'UQAT, développer des **mesures** favorisant l'**accessibilité** et le **soutien** aux études qui tiennent compte des enjeux vécus par les étudiants autochtones. Par exemple :

- Avoir des places réservées pour les étudiants autochtones dans les programmes contingentés ou prisés en raison des emplois disponibles dans les communautés ;
- Créer des critères d'admission basés sur l'expérience ;
- Créer des bourses d'admission pour les étudiants autochtones ;
- Permettre l'admission des étudiants qui ont plus de six unités manquantes ;
- Avoir des résidences qui permettent le logement d'étudiants qui sont parents ;
- Avoir des espaces réservés dans les CPE des institutions, offrir des haltes-garderies ou avoir un local d'études qui admet les enfants ;

- Avoir un local pour les étudiants autochtones où l'on offre des services adaptés (p. ex., guide d'accueil pour les nouveaux étudiants, soutien holistique pour le mieux-être global, support psychosocial, tableau d'honneur des étudiants autochtones gradués);
- Revoir les méthodes d'évaluation des apprentissages pour tenir compte des réalités des étudiants autochtones, notamment en ce qui concerne la langue (p. ex., contraintes lors des examens);
- Reconnaître le bilinguisme des étudiants qui parlent une langue autochtone par l'obtention de crédits ou l'offre de cours de langues autochtones.

## CONSTAT 8

Il n'y a pas d'agent de liaison ou de personne-ressource attirée dans les campus des Laurentides, que ce soit pour faire connaître les réalités autochtones ou pour accueillir et soutenir les étudiants autochtones.

## RECOMMANDATION 8

Embaucher un **agent de liaison autochtone** ou une personne-ressource qui est :

- employée à temps plein avec des conditions de travail qui reconnaissent la valeur de l'expertise autochtone (voir la nouvelle subvention annuelle et fixe du MEES pour l'Accueil et l'intégration des Autochtones au Collégial (AIAC) pour le financement);

- attirée à au plus trois campus (p. ex., CLG, CSTJ et UQO Saint-Jérôme/CCMT, CCML et UQAT Mont-Laurier), il faudrait donc embaucher deux personnes ;

- entourée d'une équipe locale pour la soutenir dans ses tâches ;

- en appui au travail de développement et du maintien des liens avec les partenaires autochtones ;

- responsable d'assurer une partie de l'accueil et du soutien aux étudiants autochtones notamment par le mentorat individuel et la tenue d'activités permettant le rassemblement ;

- consultée par les différents services des institutions pour assurer la mise en place de services culturellement adaptés pour les étudiants autochtones ;

- consultée par les enseignants et les conseillers pédagogiques afin de soutenir l'inclusion des contenus autochtones dans les cours.

## CONSTAT 9

La présence autochtone est peu visible dans les espaces physiques des campus des Laurentides, ce qui perpétue l'effacement des Premières Nations du territoire.

## RECOMMANDATION 9

Valoriser les **cultures** et les **savoirs** des Premières Nations qui ont vécu ou qui vivent sur le territoire des Laurentides dans des espaces stratégiques des institutions d'enseignement par l'installation de repères culturels :

- Installer des œuvres d'art conçues par des artistes autochtones des communautés locales ;
- Véhiculer des images positives des réalités, réussites et réalisations autochtones ;
- Afficher de la signalisation dans les langues locales ;
- Retirer des établissements les représentations erronées, caricaturales ou stéréotypées des Autochtones (ou ajouter de l'information expliquant pourquoi elles le sont).

# RÉFÉRENCES

Assemblée des Premières Nations (APN) (2010). *Le contrôle par les Premières Nations de l'éducation des Premières Nation - C'est notre vision, notre heure est venue*. Akwesasne, APN.

Assemblée des Premières Nation Québec-Labrador (APNQL) (2020). *Plan d'action de l'APNQL sur le racisme et la discrimination - S'engager avec les Premières Nations contre le racisme et la discrimination*. Wendake, APNQL.

Buller, Marion, Audette, Michèle, Robinson, Qajaq et Eyolfson, Brian, (s.d.). *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*.

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) (2012). *Commission de vérité et réconciliation du Canada: Appels à l'action*. Winnipeg, CVR.

Commission royale sur les peuples autochtones (1991). *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*. Ottawa.

Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) (2020). *Compétence 15 - Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones*. Wendake, CEPN.

Jean, Johanne (dir.) (2020) *L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples - Portrait 2019*. Rapport produit pour le Bureau de coopération interuniversitaire. 84 p

Mareschal, Julie, *Persévérance et réussite scolaires des étudiants autochtones au collégial - Récits et pratiques liés à la sécurisation culturelle issus de cégeps de Québec et de Trois-Rivières*, Québec, Cégep Garneau, 2020, 1 ressource en ligne, Collections de BANQ.

Nations Unies (ONU) (2008). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2020). *Favoriser la persévérance et la réussite éducative des étudiants autochtones au postsecondaire*. Wendake, RCAAQ.

Viens, Jacques, *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics - Écoute [...], Val-d'Or, Québec, Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, 2019, 1 ressource en ligne (120 pages), Collections de BANQ.*

# ANNEXE 1

## Questionnaire élaboré par le PESLAU Formation des étudiants issus des communautés autochtones Adressé à l'UQAT, l'UQO, le CLG et le CSTJ

**1.** Avez-vous des données statistiques ou des études concernant les étudiant·e·s autochtones ?

**1.1** Si oui, ces données incluent-elles la provenance collégiale de ces étudiant·e·s ?

**1.2** Si oui, savez-vous si les étudiant·e·s qui ont fréquenté votre institution ont poursuivi leurs études à l'université ?

**2.** Avez-vous instauré des pratiques en matière de sécurisation culturelle pour recruter, accueillir, soutenir, etc., les étudiant·e·s autochtones ? Si oui, lesquelles ?

**3.** Offrez-vous de l'enseignement dans un contexte autre qu'en présentiel (en raison ou non de la pandémie)? Si oui, ce genre d'enseignement a-t-il des impacts (tant positifs que négatifs) en ce qui concerne les étudiant·e·s autochtones ?

**4.** Avez-vous mis en place des mesures d'aide pour les étudiant·e·s autochtones en situation de handicap (EESH) ?

**5.** Avez-vous un plan institutionnel d'autochtonisation ou de décolonisation ?

**6.** Travaillez-vous en collaboration avec une ou des communautés autochtones ? Si oui, est-ce que cette collaboration vous a mené à connaître leurs besoins en termes d'offre de formation postsecondaire dans la région des Laurentides ?

**7.** Que ça concerne ou non les étudiant·e·s autochtones, avez-vous développé des liens avec (7.1 les cégeps des Laurentides 7.2 les universités des Laurentides) en matière de

- recrutement ;
- de persévérance scolaire (dans le continuum cégep-université) ;
- de mutualisation de ressources (humaines, matérielles ou financières) ?

**8.** Y a-t-il autre chose que je devrais prendre en compte pour m'assurer faire un portrait juste de vos pratiques institutionnelles en matière d'autochtonie ?

**9.** Y a-t-il des gens de votre institution avec qui je devrais être en contact pour mieux comprendre le travail que vous faites avec et pour les étudiant·e·s autochtones ?